This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,212,637

AS
322
.N482
no. 3

ACADÉMIE DE NEUCHATEL

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES

sous les auspices de la Société académique

(127)

TROISIÈME FASCICULE

Essai sur l'origine des habitants du Val-de-Travers

PAR

PAUL VOUGA

LICENCIÉ ÈS LETTRES DE L'ACADÉMIE DE NEUCHATEL

NEUCHATEL
ATTINGER FRÈRES, ÉDITEURS

PARIS
LIBRAIRIE ALPH. PICARD ET FILS
Rue Bonaparte, 82

LEIPZIG
LIBRAIRIE OTTO HARRASSOWITZ
Querstrasse, 14.

1907

LIBRAIRIE E. DROZ - GENÈVE
8, rue Verdaine

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

ESSAI SUR L'ORIGINE

DES

HABITANTS DU VAL-DE-TRAVERS

PAR

PAUL VOUGA

NEUCHATEL
ATTINGER FRÈRES, ÉDITEURS
1906

AS
322
.N482
no. 3

12-216475

Sommaire.

	Pages
Introduction	1
Situation topographique	2
Voies de communication	4
Industries	7
I. Considérations historiques	9
II. Considérations dialectologiques	19
Exposition du sujet	19
Transcription des sons	22
Bibliographie	23
1) Voyelles toniques	24
A) Les traits communs	24
B) Les divergences	41
1) a tonique	41
2) ę tonique	56
2) Voyelles atones	60
3) Consonnes	66
4) Accent tonique	75
5) Vocabulaire	76
III. Noms locaux	80
IV. Conclusions	82

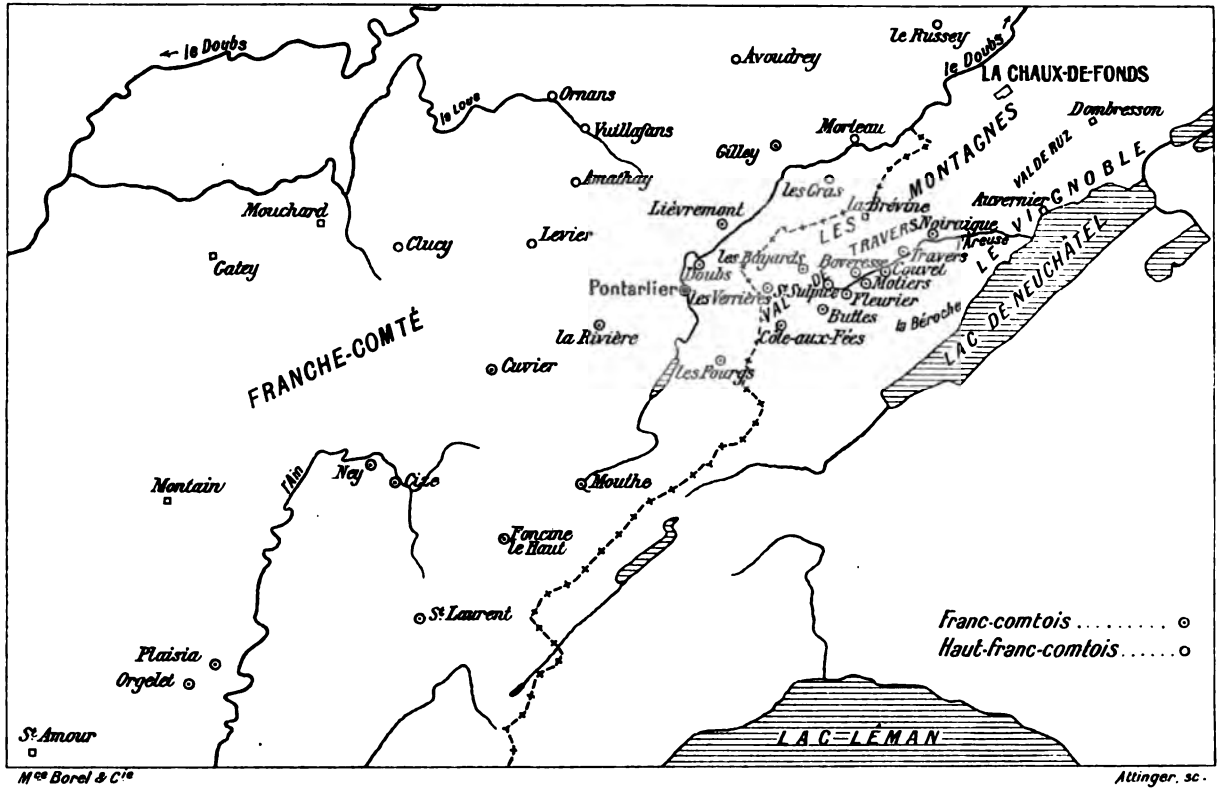

Mcs Borel & Cie

Attinger, sc.

Introduction.

Dans son compte rendu critique de l'*Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft* de M. Meyer-Lübke[1], M. Gauchat, parlant des divers résultats de l'*a* tonique latin en français et en franco-provençal, émet la supposition que l'*ę* du Val de Travers doit son origine à la France et qu'on pourrait conclure de là que cette vallée du Jura a été défrichée et peuplée par des colons venus de l'ouest.

A ce sujet il ajoute: „Es wäre eine interessante Aufgabe, dies an Hand der Geschichte (das Traversthal gehörte nicht zur alten Grafschaft Neuenburg) der gesamten Lautentwickelung, des Wortschatzes, der Orts- und Familiennamen nachzuprüfen“[2].

C'est à ce vœu de notre vénéré maître que nous allons, malgré notre inexpérience, essayer de répondre.

Les difficultés sont grandes, d'autant plus qu'il ne reste guère, au Val de Travers, qu'un souvenir lointain du patois, et que ce genre de recherches a été rarement tenté dans le domaine gallo-roman[3]. Les documents historiques sur la colonisation font en outre complètement défaut, et l'on sait que ce qui complique tant l'histoire de nos patois, c'est notre ignorance de la manière dont nos vallées ont été colonisées[4].

[1] *Zeitschr. f. fr. Spr. u. Litt.* XXV, 2, p. 111 sq.

[2] Ibid., p. 120.

[3] Nous possédons cependant l'excellent livre de J. Passy sur l'*Origine des Ossalois* (Paris, Bouillon, 1904), qui nous a été d'une grande utilité.

[4] Cf. *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande,* 1902, p. 19.

Nous espérons cependant que des quelques matériaux que nous aurons pu réunir, d'autres, plus compétents, sauront tirer quelque chose d'utile.

Situation topographique. „Si l'on jette les yeux sur la carte de la Suisse et qu'on examine avec quelque attention le grand arc dessiné par le Jura, on reconnaîtra que dans sa région centrale cette chaîne est brusquement entaillée d'un long couloir oblique, mais presque rectiligne, qui, naissant à Pontarlier, vient déboucher en plein Plateau suisse par Neuchâtel et la Plaine des lacs; c'est le Val de Travers (*Vallis transversa*)[1]. Nulle part la coupure n'est aussi continue et aussi nette, nulle part la traversée du Jura n'est plus facile et partant plus courte“[2].

Le Val de Travers, qui forme aujourd'hui l'un des six districts du canton de Neuchâtel, est divisé topographiquement en deux parties très distinctes: une partie basse, la vallée proprement dite, d'une hauteur moyenne de 700 mètres, atteignant 3 kilomètres dans sa plus grande largeur (de l'extrême sud de Môtiers au nord de Boveresse), mesurant une douzaine de kilomètres du Mont de Sassel à la colline des Oeillons, et comprenant les riants villages de Fleurier, Môtiers, Boveresse, Couvet et Travers, — et une partie haute, le vallon de Mijoux, véritable plateau de près de 950 mètres d'altitude.

La vallée, que les plus anciens documents appellent *Vallis transversa*[3], est séparée de la Brévine au nord par une rami-

[1] Vallis, féminin en latin classique, a hésité entre les deux genres en latin vulgaire (cf. Godefroy, *Dictionnaire de la langue française du IXe au XVe siècle,* sous *val*; Mistral, *Trésor,* sous *val,* et Meynier, *Noms de lieu romans en France et à l'étranger,* dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs,* 1897, p. 364). On a donc dû avoir aussi vallis transversus, d'où *Vauxtravers* ou *Vautravers* dans les anciens documents, et l'appellation patoise *vǫtravwẽ* au Val de Travers même, à la Montagne neuchâteloise et au Val de Ruz. L'expression française *Val de Travers* a subi l'influence de noms comme *Vallon de St.-Imier,* etc.

[2] Auguste Dubois, *Les Gorges de l'Areuse et le Creux du Van.* Neuchâtel, Attinger, 1902, p. 3.

[3] Matile, *Monuments,* n° 7. Dans un article sur l'*Origine et importance*

fication du Jura d'une hauteur de 1100 mètres; elle est limitée au sud et à l'est par la chaîne même du Jura s'étendant entre le Chasseron (1611 m) et le Creux du Van (1467 m), et scindée à l'ouest par le mont de Sassel en deux vallons dont l'un, celui de Buttes, se prolonge sur une longueur de 4 à 5 km jusqu'à Longe-aigue et dont l'autre, celui de Saint-Sulpice, d'où sort l'Areuse, qui parcourt toute la vallée basse, est presque complètement fermé par des rochers escarpés. Ce dernier, en se prolongeant du côté du nord-ouest, s'élève rapidement de plus de 200 mètres et aboutit à un vaste plateau, le vallon de Mijoux, dans lequel se trouvent les Bayards et les Verrières suisses (936 m). Entre ce dernier village et le vallon de Buttes s'étend un second plateau de plus de 1000 mètres d'altitude, comprenant plusieurs hameaux appelés d'un nom collectif la Côte aux Fées, anciennement *Costa de faies*[1], *Coste eis faes.*

Les chaînes de montagnes qui limitent au sud et à l'est la vallée proprement dite se rejoignent presque à la colline des Oeillons; ce rétrécissement, dû à un „pli-faille" qui s'observe tout le long du versant sud du Val de Travers[2], donne naissance à un nouveau vallon où se trouvent Noiraigue et le hameau de Rosières. Ce „vallon" n'est qu'une vaste cuve d'érosion creusée dans la voûte même de la chaîne du Soliat, c'est-à-dire ce qu'on nomme une vallée anticlinale[3]. Mais tôt après les montagnes se rencontrent à nouveau, ne livrant entre elles qu'un passage excessivement étroit, fort bien dénommé la Clusette[4]. „L'issue du Val de Travers est donc resserrée entre deux versants rocheux très raides, de sorte que, sur une

historique des noms géographiques neuchâtelois (*Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie,* V, p. 21-53), M. Perrin dit que le nom de *vallis transversa* fut donné par les Gallo-romains, frappés de ce que, comparé aux autres vallées du canton de Neuchâtel, le Val de Travers, incliné en sens contraire, est transversal. Nous croyons plutôt que ce nom lui vient de ce qu'il traverse le Jura.

[1] *Fayes*, c'est-à-dire *brebis*. Matile, *Mon.*, n° 418, 1337.

[2] Dubois, *o. c.*, p. 189.

[3] Dubois, *ibid.*

[4] *Cluse, clusette,* du latin clusa, signifie passage étroit. C'est un terme du Jura. Voir Gilliéron, *Revue des patois gallo-rom.*, III, p. 213 sq.

longueur de neuf kilomètres, la vallée n'est plus guère qu'une succession de couloirs étroits; ce sont les Gorges de l'Areuse, qui s'étendent de Noiraigue à Boudry"[1].

Ainsi, de toutes parts, le Val de Travers est entouré de montagnes de plus de 1000 mètres de hauteur, mais, tandis que celles qui flanquent la vallée haute la dominent d'à peine 300 mètres, celles qui enserrent la vallée basse, gagnant en hauteur, la surplombent à son extrémité orientale de 700 à 800 mètres.

Du côté suisse, la vallée est donc presque complètement fermée, tandis que, par le défilé de Saint-Sulpice et les Verrières, elle est largement ouverte à la France et en communication très facile avec la ville de Pontarlier, distante de quelque 13 kilomètres, à laquelle elle fut reliée dès l'époque gallo-romaine.

Voies de communication. Sous les Romains, qui faisaient probablement rentrer le Val de Travers dans le *Desertum jurense,* nous ne trouvons aucune mention d'une route quelconque sillonnant la vallée. La *Table de Peutinger*[2] ne cite qu'une seule route romaine dans ces parages: celle d'Yverdon à Pontarlier, longue de six lieues. La *Table*, malheureusement, ne dit pas si la route passait par Sainte-Croix ou par Orbe, et les distances indiquées sont trop incertaines pour qu'on puisse édifier sur elles la moindre hypothèse. M. Maillefer, dans une importante étude sur *Les routes romaines en Suisse*[3], n'ose se prononcer affirmativement sur l'existence d'une route romaine Yverdon-Ste-Croix-Pontarlier.

M. Perrin, qui s'est occupé incidemment de la question[4], attribue aux Gallo-Romains la première route qui parcourut la vallée. „Il y a quelques années, écrit-il en 1889, une pluie

[1] Dubois, *o. c.*, p. 4.

[2] Tabula Peutigeriana, dans le *Recueil d'itinéraires anciens par le Mis de Fortia d'Urban*, Paris 1845. Tabula LXXI: *Aventico Helvetiorum Vesontionem. Eburoduno* XVII leugae *Abiolica* (*Ariolica*) VI.

[3] *Revue historique vaudoise,* 1900, p. 133.

[4] *o. c.*, p. 28 sq.

diluvienne avait raviné jusqu'à une profondeur d'un mètre le chemin de la chaîne[1] et emporté, en certains endroits, tout le tablier de la route. L'antique voie romaine (gallo-romaine) que j'eus l'avantage d'examiner à loisir fut alors découverte. Elle est formée de moellons d'un pied cube environ, grossièrement taillés, mais si exactement juxtaposés que, malgré les ravines qui pourront se produire dans la couche superficielle qui sert de tablier à la route actuelle, elle résistera encore à bien des orages. Sa largeur, que je mesurai, est d'environ deux mètres."

Cette route, „destinée avant tout à fournir aux légions cantonnées dans l'Helvétie les moyens de se transporter rapidement jusqu'au centre de la Gaule et vice versa"[2], partant du fort de Joux, passait par les Verrières, pénétrait dans la vallée basse par le défilé de la chaîne, où se trouvait une tour de garde, la tour Bayard[3], touchait St-Sulpice, Boveresse, Couvet, Travers, Noiraigue, Rochefort, où elle remontait considérablement en faisant un grand détour, Corcelles, Peseux et se terminait à Neuchâtel.

M. Quartier-la-Tente cite une seconde voie romaine (gallo-romaine) partant „de Boveresse par Fleurier, Buttes, Côte aux Fées, et rejoignant la voie romaine bien connue d'Eburodunum (Yverdon) par Sainte-Croix à Jougne"[4].

C'est la *Vy-Saulnier,* par laquelle le sel, extrait des mines de Salins, nous parvenait. Nous ne saurions dire à quelle époque elle remonte, car aucune carte historique ne la mentionne. Ce devait être un véritable casse-cou, puisqu'au milieu du XVIIIe siècle encore, les communications entre Fleurier et

[1] Chemin abrupt, véritable défilé, qui conduit des Verrières à St-Sulpice, ainsi nommé d'une chaîne qui le barrait au haut de la pente.

[2] Perrin, *o. c.*, p. 29.

[3] La tradition en attribue la fondation à Jules César (cf. Boyve, *Annales* I, ch. 1); mais la première mention historique ne date que de 1476. A cette date, en effet, Charles le Téméraire, voulant forcer le passage, fut repoussé par la garnison neuchâteloise.

[4] Quartier-la-Tente, *Le canton de Neuchâtel,* 3me série, *le Val de Travers.* Neuchâtel 1893, p. 81.

Boveresse étaient si mauvaises „que la poste ne s'y risquait pas“ et que „les gens de Fleurier allaient porter et chercher leur courrier à St-Sulpice“ [1].

Au moyen âge, les chanoines bénédictins, dont nous parlerons plus loin, firent construire un chemin reliant leur prieuré de Môtiers à l'abbaye de Mont-Benoît, par la Brévine. — Et telles restèrent, à peu de chose près, jusqu'au commencement du XIXe siècle, les voies de communication du Val de Travers, voies fort incommodes, souvent impraticables, parfois dangereuses. Au milieu du XVIIIe siècle, „les villages du vallon ne communiquaient entre eux que par des sentiers et des charrières si abominables, qu'un pasteur de Môtiers (1749) demanda et obtint l'autorisation d'avoir un bateau sur l'Areuse pour se rendre à Couvet, qui faisait alors partie de sa paroisse“ [2].

En 1775, lorsque Couvet demanda que le sentier qui le réunissait à Môtiers fût transformé en chemin carrossable, les gens de Môtiers s'y opposèrent et le chemin ne se fit que vingt ans plus tard.

En cas d'inondation ou même de simple crue, les chemins devenaient impraticables, car il fallait traverser la rivière à gué ou sur d'étroites passerelles, — voire sur une simple poutre (route de Couvet à Môtiers par Boveresse).

Madame de Charrière, passant par le Val de Travers en septembre 1771, nous communique ainsi ses impressions:

„La fin de notre voyage a été extrêmement fatigante et désagréable ... Nous avons passé une nuit dans les montagnes (c'est du Val de Travers qu'il s'agit), où les montées étaient si rapides et les précipices si profonds, que j'étais mieux à mon aise à pied qu'en carrosse, malgré un froid très vif; de sorte que M. de Charrière, Zéphir et moi nous avons fait plusieurs lieues à pied. . . . Le ciel était clair; c'était une beauté et une horreur qui m'étaient inconnues“ [3].

[1] Fritz Berthoud, *Les vieux chemins et les vieilles gens du Val de Travers. Bull. de la Soc. neuch. de géog.*, IV, 1888, p. 195.

[2] Berthoud, *l. c.*

[3] Gaullieur, *Lettres-mémoires de Mme de Charrière, Revue suisse*, 1857, p. 589.

Dans un récit pittoresque où M. Berthoud nous conte les péripéties d'un voyage de Fleurier à Cortaillod,[1] nous relevons certains passages qui prouvent surabondamment que, même en 1820, les communications n'étaient point faciles et que la route n'était pas sans danger. „Ce n'était pas une petite affaire de grimper de Noiraigue à Brot. Le chemin roide, étroit, pierreux, branlant sous le rocher[2], ne jouissait pas d'une bonne réputation ... on n'y avançait qu'en tremblant[3]."

Ce mauvais chemin subsista jusqu'en 1838; le gouvernement fit alors construire la route actuelle de la Clusette, qui, pour éviter une inclinaison trop forte, laisse Noiraigue de côté. Dès lors les progrès furent rapides: la route de la Chaîne fut corrigée à son tour, au détriment de St-Sulpice, que la nouvelle route domine d'une cinquantaine de mètres; on relia Buttes à la Côte aux Fées (1858) et à Sainte-Croix, etc. Enfin, pour compléter le réseau, le Val de Travers fut réuni à la Brévine par les gares de Boveresse et de Couvet (1877). Précédemment, vu les relations importantes du Val de Travers avec les Montagnes neuchâteloises, une route avait été construite par initiative privée entre Rosières et les Ponts.

En 1860, le chemin de fer franco-suisse fut inauguré; comme plusieurs des villages les plus importants du vallon avaient été négligés par la voie ferrée, la création d'un chemin de fer régional s'imposait. Il fut entrepris une vingtaine d'années plus tard et dès lors les communications ne laissent plus à désirer.

Industries. Avant la révocation de l'édit de Nantes, le Val de Travers, exception faite des fameuses poteries de Couvet si vantées dans toute la Bourgogne, à en croire la tradition, ne

[1] Berthoud, *o. c.*, p. 196 sq.

[2] Une crevasse se produisit tout récemment dans la route de la Clusette et pendant quelques jours on craignit un éboulement dangereux pour Noiraigue.

[3] Cette crainte était justifiée, car quelques années auparavant, en 1795, le pasteur de St-Sulpice, passant la Clusette en voiture, y avait été écrasé par un immense quartier de roche.

possédait aucune industrie; ses habitants ne devaient guère s'occuper que d'agriculture. Les réfugiés français y introduisirent la fabrication de dentelles très appréciées en France. En 1730 l'horlogerie fit son apparition dans la vallée et peu à peu se répandit partout. Au commencement du XIXe siècle, on se mit à fabriquer l'extrait d'absinthe, et cette nouvelle industrie prit bientôt une extension considérable, au point qu'aujourd'hui encore, malgré la consommation d'année en année plus faible, tant en France qu'en Suisse, la culture de l'absinthe constitue le principal, presque l'unique revenu du village de Boveresse.

Depuis l'établissement des voies ferrées, l'industrie n'a cessé de croître au Val de Travers; on exploite l'asphalte à Travers, le ciment à Noiraigue et à St-Sulpice; l'horlogerie occupe encore plusieurs centaines d'ouvriers.

La France, où le Val de Travers, par lequel passaient sans cesse de longs convois français à destination de Suisse, écoulait ses produits et d'où il tirait tout ce dont il avait besoin, a perdu, sans doute, à mesure que les moyens de communication se perfectionnaient, l'espèce de monopole commercial qu'elle exerçait sur ce district neuchâtelois. Mais, actuellement encore, les ressortissants français de la frontière, voire même de Pontarlier, s'approvisionnent aux Verrières suisses de foule de choses frappées en France d'un impôt indirect, tandis que les Verrisans, les Bayardins et les habitants de la Côte aux Fées achètent à Pontarlier ce qu'ils ont intérêt à acheter sur sol français.

I. Considérations historiques.

Sources.

Archives de l'Etat, à Neuchâtel.

Matile, *Monuments de l'Histoire de Neuchâtel,* 2 vol. Neuchâtel, 1844-48.

Boyve, *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin.* 5 vol. Berne et Neuchâtel, 1854-1855.

de Chambrier, *Histoire de Neuchâtel et Valangin.* Neuchâtel, 1840.

Musée neuchâtelois. Neuchâtel, 1864 et suiv., notamment:

1) de Mandrot, *Le Prieuré de Saint-Pierre du Vaux-travers et ses deux avoués.* 1866-1867.
2) Perrin, *Môtiers-Travers,* notice historique (1881 et 1882).

Perrin, *Notre-Dame de Môtiers.* 1890.

Quartier-la-Tente, *Le Canton de Neuchâtel,* III Série: *Le Val de Travers.* Neuchâtel, 1893.

Droz, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Pontarlier.* Besançon, 1760.

Clerc, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté.* 2 vol. Besançon, 1870.

La conquête de la Gaule donna à César l'Helvétie occidentale, qui fit dès lors partie de la république sénonaise placée sous le protectorat de Rome.

Quand, au Ve siècle, les Burgondes fondèrent, dans le bassin de la Saône, leur premier royaume, les mêmes contrées furent

englobées dans leur territoire, dont les Francs s'emparèrent un siècle plus tard.

Lors du démembrement de l'empire carolingien, en 888, elles furent comprises dans le deuxième royaume de Bourgogne, fondé par Rodolphe. A l'extinction de cette dynastie, en l'an 1032, Odon, comte de Champagne, s'empara de la plus grande partie du royaume; l'empereur Conrad le Salique marcha contre lui, le vainquit et entra ainsi en possession de l'héritage que lui avait laissé Rodolphe IV.

L'empereur remit en fief à un seigneur qui habitait les bords du lac de Bienne, Ulrich, comte de Fenis[1], les terres qui avoisinaient son domaine patrimonial, et il est probable que Neuchâtel fut compris dans ce fief.

Cet Ulrich fut vraisemblablement le premier seigneur de Neuchâtel, quoique aucun document ne lui reconnaisse ce titre; en tout cas c'est de lui que sortit la maison de Neuchâtel en Suisse, qui régna pendant plus de trois siècles (1033-1395), durant lesquels elle prit une influence de plus en plus considérable et devint suzeraine de toutes les terres des alentours.

Mais quelle fut, dans la période qui précéda l'établissement de la Seigneurie de Neuchâtel, la destinée de la vallée dont nous nous occupons?

M. Berthoud[2] mentionne quelques débris lacustres trouvés une cinquantaine d'années auparavant — donc vers 1840 — sur les bords de l'Areuse, à Couvet. Malheureusement on ne prêta aucune attention à cette précieuse découverte, et ces objets sont aujourd'hui perdus.

Peut-être, cependant, pourrait-on conclure de là que le Val de Travers fut sinon occupé, du moins parcouru par ces anciennes peuplades, dont nous retrouvons tant de vestiges dans le plateau suisse et surtout au bord des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne.

[1] Vinels, Finels ou Fenis, village près de Cerlier (Erlach), sur le lac de Bienne.

[2] *Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie,* IV, 1888, p. 193.

Les Helvètes auraient-ils déjà pratiqué le passage des Verrières? On l'a prétendu, mais sans arriver à le prouver. La chose, vraisemblable en soi, nous paraît douteuse. César dit, en effet, que les Helvètes, lors de leur migration, n'avaient que deux chemins à prendre: *Erant omnino itinera duo, quibus itineribus domo exire possent: unum per Sequanos, angustum et difficile, inter montem Juram et flumen Rhodanum, vix qua singuli carri ducerentur; ... alterum per Provinciam nostram* ... (Cæsar, *De bello Gallico,* I, 5).

Or ces chemins se trouvaient tous deux à l'extrémité occidentale du territoire helvétique, et nul doute que s'il en eût existé un troisième, au centre, dans la région du Jura, les Helvètes (dont l'intention était de s'établir dans le pays des Eduens), l'auraient pris et auraient pénétré en Gaule pendant que César fortifiait le passage du Rhône.

Le passage du Val de Travers n'était donc pas connu du temps de César et l'opinion qui attribue à Jules César lui-même la tour Bayard[1] doit être définitivement abandonnée.

Les Gallo-Romains furent probablement les premiers à pratiquer ce passage. Ils y construisirent une route dont nous retrouvons des vestiges un peu partout (cf. p. 5). Mais séjournèrent-ils dans le pays ou ne firent-ils qu'y passer? Ici encore nous sommes réduits à des hypothèses.

On admet généralement que les Gallo-Romains, qui s'étaient établis sur les bords du lac de Neuchâtel, se réfugièrent, lors des invasions allémanes des IVe et Ve siècles, dans les hautes vallées du Jura.

S'établirent-ils aussi au Val de Travers? M. Perrin l'affirme sans preuves et émet la supposition qu'à ces colons malgré eux seraient, tôt après, venus s'ajouter des conquérants burgondes, qui, nouvellement convertis, auraient apporté avec eux le christianisme. Grâce à eux, et surtout à l'aide puissante de Donat, archevêque de Besançon, la foi nouvelle se serait répandue si bien „que l'on put, dès le neuvième siècle, entre-

[1] Cette tour de garde, gallo-romaine, subsista, dit-on, jusqu'en 1517; des travaux de réparation en ont récemment mis au jour les fondements.

prendre la construction d'un temple"[1], qui serait la base de l'église actuelle de Môtiers.

Ce temple serait, suivant MM. de Mandrot, Perrin et autres, la mère-église de toute la vallée, et c'est à ses côtés que des inconnus auraient jeté, vers le Xe siècle, les fondements d'un prieuré de Bénédictins, connu sous le nom de Prieuré de Saint-Pierre.

Il y aurait donc eu superposition de races. A des Gallo-Romains de la colonie d'Aventicum se seraient joints des conquérants burgondes, et la vallée aurait été peuplée dès le sixième siècle! Nous aimerions pouvoir établir de façon irréfutable que cette date est trop hâtive et que le Val de Travers ne fut peuplé que vers le IXe ou même le Xe siècle, et que les premiers hommes qui s'y fixèrent définitivement furent des moines bénédictins, intrépides colonisateurs à qui leur règle imposait, entre autres, le travail des mains.

Malheureusement le document probant fait défaut et les arguments en faveur de la thèse contraire ne manquent pas: ainsi, le nom de *Meudon*, aux Verrières, qui remonte certainement à une origine celtique, permet de supposer que le pays fut habité par les Celtes déjà; *Fleurier*, qui pourrait remonter à Floriacum, conduit à une hypothèse analogue.

Il serait donc imprudent de ne pas compter sur une ancienne couche gallo-romaine, sur la langue de laquelle il serait téméraire, dans l'état actuel de nos connaissances, de faire des hypothèses (voir cependant plus loin les produits de pulice etc. § 75).

En tout cas, le premier centre de colonisation du Val de Travers fut Môtiers — monasterium, dont le nom prouve indirectement que la contrée était plus ou moins déserte. Nous avons vu plus haut l'opinion de M. Perrin sur l'origine de ce village.

Selon nous, le Prieuré de Saint-Pierre aurait précédé l'église de Notre-Dame de Môtiers. On se base, en effet, pour établir l'antériorité de celle-ci sur les trois facteurs suivants:

[1] Perrin, *Notre-Dame de Môtiers*, p. 3 sq.

1) Le *Cartulaire de Lausanne*[1], dressé par Conon d'Estavayer en 1228, à qui l'on fait dire que l'église de Môtiers avait cinq filiales: St-Sulpice, Travers, Engolon, Fontaines, et Diesse[2], ce qui prouverait bien qu'elle est la mère église de toutes les paroisses de la vallée.

2) Le style même de l'église.

3) Le nom actuel du village.

Or le Cartulaire de Conon dit textuellement, dans sa sèche nomenclature de toutes les dépendances de l'évêché de Lausanne: *Prioratus de valle transversa cum parocchia . Ecclesie . Sanctus Bricius sive Dombrecon . Engolum . Fontanes . Corfrano . Fenis . Sanctus Surpiscius . Travers . . . etc.*

Où est-il fait mention de filiales? Ne doit-on pas conclure plutôt que c'était la paroisse de Môtiers qui dépendait du Prieuré? Depuis quand *parocchia* signifie-t-il église?

Le style. Ici encore désaccord complet entre M. Perrin et plusieurs archéologues compétents. Tandis que celui-là fait remonter certaines parties de l'église actuelle au IXe siècle[3], M. Rahn[4], p. ex., autorité incontestable, estime que les constructions actuelles ne sauraient être antérieures à la fin du XVe siècle.

Le nom actuel du village[5]. Ce troisième argument, comme du reste le premier, nous paraît plus favorable que contraire à notre thèse. De ce que aujourd'hui *moti* signifie effectivement *église* dans le patois du Val de Travers, comme dans la plupart des patois romands, sommes-nous autorisés à conclure que Môtiers doit son nom à son église?

Le latin monasterium, qui a donné *motier, moutier,* etc. n'a jamais signifié *église*; ce mot désigne au contraire le *siège des*

[1] Se trouve à la Bibliothèque de Berne et a été publié dans les *Mémoires et Documents publ. par la Soc. d'hist. de la Suisse romande,* V.

[2] Cf. *Musée neuchâtelois* 1881, p. 222.

[3] *Musée neuch.* 1881, p. 223 sq.

[4] Rahn, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz.* Zürich, 1876, p. 457-459.

[5] Cf. *Musée neuch.* 1881, p. 222.

moines, le prieuré. Où nous trouvons aujourd'hui des Môtiers, nous sommes sûrs de trouver un ancien monastère. Ainsi: *Romainmôtiers* (romanum monasterium) doit son nom à l'abbaye fondée par Clovis II (630-635). *Moutiers-Grandval* est aussi connu pour son monastère, etc. (cf. P. Joanne, *Dictionnaire géographique de la France,* Paris 1896, p. 2883 sq. *Mouthier en Bresse, Mouthier-Hautepierre, Moutiers en Savoie, en Yonne,* etc.).

De tout ce que nous venons de dire, il découle que l'église de Notre-Dame de Môtiers, malgré sa majesté et son importance, ne joua pas ce rôle prépondérant qu'on lui attribue généralement [1].

Mais pourquoi, nous objectera-t-on, une église, quand il y a déjà un prieuré? Pourquoi cette église était-elle indépendante du prieuré, ainsi que le prouvent des actes (que nous n'avons malheureusement pas pu trouver)? Pourquoi l'un des autels de cette église est-il consacré à Saint-Donat, sinon pour l'honorer des services qu'il avait rendus aux habitants de Môtiers?

Pourquoi? Nous l'ignorons. Peut-être que les colons qui s'étaient fixés aux alentours du prieuré éprouvèrent, vu leur nombre et dans le zèle religieux du moyen âge, le besoin d'une église à eux, qu'ils construisirent de leurs propres deniers? Peut-être est-ce aux *hommes royés* (cf. p. 16) de la vallée que nous devons cette construction indépendante? En tout cas le nom de Saint-Donat donné à l'un des autels peut prouver aussi que les colons du Val de Travers avaient pieusement gardé le souvenir de leur apôtre, et nous ferait croire que ces colons venaient de la Franche-Comté, où ce saint était particulièrement en honneur.

Quoi qu'il en soit, ceci reste acquis: l'église de Môtiers est de beaucoup postérieure au Prieuré de Saint-Pierre (elle doit dater de la fin du XVe siècle seulement), lequel, fondé au

[1] Dans la *Supplique des habitants du Val de Travers à George de Rive,* entre 1537 et 1539 (*Archives de l'Ét t,* A[3] 25 § 16), que M. Piaget publiera prochainement dans ses *Documents inédits sur la Réformation dans le pays de Neuchâtel,* l'église de Môtiers est appelée l'église neuve. On n'appellerait certes pas ainsi une église fondée au IXe siècle!

Xe siècle, exerçait au XIe siècle déjà une autorité incontestée sur toute la vallée. C'est autour de lui que gravite, dans ses commencements, toute l'histoire du Val de Travers.

Le premier document que nous possédions concernant le Val de Travers date de la fin du XIe siècle. C'est la remise faite par l'empereur Henri IV à l'abbaye de Payerne du prieuré du Val de Travers avec toutes ses dépendances, excepté celles *„que de manu nostra quidam laici tenent"*.

Voici, du reste, les principales parties de cet acte, que nous trouvons in extenso dans Matile (n° 799) et qui se place entre 1093 et 1105[1].

In nomine sancte et individue Trinitatis. Heinricus imperator augustus. Quoniam nostram novimus esse salutem et romani decus imperii, juxta sententiam apostoli, negotia nostri regni in his maxime ... propter Deum et anime nostre remedium, consilio aquilejensis patriarche Guarnerii marchionis, Burchardi similiter marchionis, aliorumque nostrorum fidelium et humili ac salutari petitione Hugonis, cluniacensis abbatis et Stephani monachi, per hanc preceptalem paginam, jure perhenni paernensi concedimus monasterio Sancte Marie locum qui vulgo vallis traversis vocatur et in episcopatu lausannensis ecclesie constructus esse noscitur, cum omnibus appendiciis suis, exceptis his que de manu nostra quidam laici tenent. Simili quoque modo eidem monasterio concedimus quidquid juste vel legaliter adquisivit ...

De cet acte peu important par lui-même, nous pouvons tirer les conclusions capitales suivantes:

1) Il existait, au XIe siècle, dans le Val de Travers, un couvent qu'on *savait* dépendre de l'épiscopat de Lausanne et assez important déjà pour mériter un acte impérial.

Ce couvent avait été fondé vers le Xe siècle par des moines dépendant de l'abbaye de Mont-Benoît[2]; il était alors placé

[1] Voir aussi le n° 7 erreur rectifiée dans l'errata.

[2] Les actes de Mont-Benoît en parlent, en effet, au commencement du XIe siècle (cf. de Chambrier, *Répertoire général des Archives de l'État*, t. I, p. 23).

sous la protection de l'archevêché de Besançon, mais fut attribué peu après (nous n'avons pu trouver quand) à l'épiscopat de Lausanne, ainsi que le prouve l'acte qu'on vient de lire.

2) Pour que l'empereur, héritier des rois rodolphiens, intervînt en personne, il fallait qu'il eût *personnellement* des droits sur le couvent, et ces droits ne s'expliquent que par l'hypothèse — justifiable d'ailleurs à plusieurs autres titres — d'une fondation royale sur sol royal.

(La protection des rois de Bourgogne ou de leurs héritiers, les empereurs allemands, ne devait pourtant pas être très efficace, puisque nous voyons le prieur demander et obtenir, entre 1093 et 1105, la protection de l'abbaye de Cluny.)

3) Le monastère ne possédait pas la vallée entière, puisque, dans la donation, il est fait réserve des droits de certains laïques.

On a voulu voir dans ces certains laïques les sires de Neuchâtel, mais eût-on parlé en ces termes de ces seigneurs? Nous ne le croyons pas; ces *quidam laici* ne sont autres que les hommes *royés*[1] qui s'étaient établis dans la vallée.

4) Cependant, le pouvoir du prieuré devait être assez étendu et remonter assez haut, car, lorsqu'en 1033 Conrad le Salique inféoda Neuchâtel à Ulrich de Fenis, il réserva le Val de Travers et le Val de Ruz (les „dépendances" de l'acte de donation). Et cela, sans doute, parce qu'il n'en pouvait pas disposer, ces deux vallées appartenant déjà au prieuré de St.-Pierre, qui exerça sur elles des droits incontestés jusqu'au XIIIe siècle.

Or, pour que le prieuré eût, à cette époque déjà, une juridiction si étendue, il fallait qu'il eût acquis une certaine im-

[1] On appelait *homines regii* (*hommes royés, hommes reyes* ou simplement *reyes*) les „hommes francs, ne devant au souverain que le service militaire du *ban*, uniquement pour la défense du pays et l'assistance au *plaid* ou à la cour de justice royale, et cela comme espèce de jurés; ils ne devaient aucun impôt quelconque et ne payaient que ceux qu'ils avaient librement consentis" (*Musée neuch.* 1866, p. 5).

portance et que son fondateur ait été très puissant et très généreux. Ainsi se confirmerait encore l'hypothèse d'une fondation royale sur sol royal.

Les restrictions de Conrad le Salique ne devaient pas être agréables aux sires de Neuchâtel, qui cherchaient, par tous les moyens possibles, à augmenter leurs possessions. Un acte de l'empereur Frédéric I Barberousse, de l'année 1178[1], par lequel l'empereur promet sa protection au prieuré, nous apprend, en effet, que le prieur s'était plaint auprès de lui d'avoir été l'objet de *„multis et variis rapinis et violentis distractionibus“*[2].

Ces pillards n'étaient autres que les sires de Neuchâtel et les menaces de l'empereur ne les émurent pas beaucoup. Ils continuèrent leur œuvre de spoliation, si bien que, vers 1214, lorsque le comte Ulrich et son neveu Berthold firent le partage de leurs terres, ce dernier eut, entre autres, le Val de Travers jusqu'à Mijoux[3], et qu'en 1237, ce même Berthold reçut la garde (*custodiam*) du prieuré, comme fief des comtes de Châlons, devenus suzerains par le mariage d'Alix, fille d'Othon II, petit-fils de Frédéric I, avec Hugues de Châlons, sire de Salins.

Dès lors, c'en est fait du pouvoir laïque du prieuré. Vers le milieu du XIIIe siècle on élève, sur une éminence, tout près du couvent, le Châtelard de Môtiers, dans lequel s'établirent les barons du Vauxtravers, vassaux des comtes de Neuchâtel. Ceux-ci s'approprièrent successivement, dans les XIIIe et XIVe

[1] Matile, *Mon.*, n° 28.

[2] Le prieuré, qui dépendait de l'abbaye de Cluny, avait été attribué entre 1093 et 1105 (cf. p. 15) au monastère de Sainte-Marie de Payerne, plus à même de le protéger. Il fut enlevé à ce monastère en 1107 par le pape Pascal II (Matile, *Mon.*, Régeste X; Mabillon, *Annales Bened.* V, 453), pour être donné au couvent de la Chaise-Dieu, dont il dépendit jusqu'à la fin du XVe siècle. Ce prieuré royal fut donc toujours, à l'époque qui nous occupe, et sauf la courte attribution à Payerne, sous la protection directe d'un monastère *français*.

[3] Le Vallon de Mijoux, comprenant Mijoux, les Verrières et la Côte aux Fées, faisait partie de la terre de Joux.

siècles, tous les droits de juridiction, puis de suzeraineté du prieuré, que ses avoués naturels par héritage, les comtes de Châlons, ne songeaient pas à défendre, et firent de cette ancienne fondation royale la Châtellenie du Vauxtravers, dont l'histoire sera désormais celle du comté.

Vers la même époque, le vallon de Mijoux, qui, nous l'avons vu, dépendait des sires de Joux, devint propriété des comtes de Neuchâtel. En 1337, le comte Raoul exempta de la taille et de la main-morte les habitants de Mijoux et de la Côte aux Fées, leurs hoirs et ceux qui s'établiraient dans la suite. Son fils Louis, en 1370, fit don de ces terres à ses bâtards, Jean et Vauthier. Cette donation, contestée par les héritiers légitimes du comte, fut l'occasion de maints débats, qui ne prirent fin qu'en 1412, où le vallon de Mijoux fut définitivement réuni à la directe [1], dont il partagea le sort sous le nom de Mairie des Verrières.

En 1413, Conrad de Fribourg détacha l'extrémité orientale de la vallée (Travers, Rosières, Noiraigue) pour l'inféoder à Jean de Neuchâtel, et créa ainsi la Seigneurie de Travers, qui subsista jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Le Val de Travers est donc divisé au XVe siècle en trois juridictions nettement délimitées:

1) la Mairie des Verrières, comprenant les Verrières, la Côte aux Fées et les Bayards (dont la première mention est de 1284) [2].

2) La Châtellenie du Vauxtravers, avec les villages de Couvet, Môtiers, Boveresse, Fleurier, Buttes, St-Sulpice.

3) La Seigneurie de Travers.

Ces trois juridictions subsistèrent jusqu'au milieu du XIXe siècle; la république de 1848 les réunit en un seul district avec Môtiers comme chef-lieu.

Si cette esquisse historique ne confirme pas d'une façon irréfutable l'hypothèse de M. Gauchat, elle nous permet, du moins, d'établir:

[1] On appelle ainsi le comté de Neuchâtel.

[2] Matile, *Mon.*, n° 229.

1) la possibilité d'une ancienne couche de population peu dense;

2) la probabilité d'une immigration considérable de l'ouest (la situation géographique amène à une hypothèse analogue) favorisée par la fondation, au Xe siècle, par des Bénédictins de Mont-Benoît (ou de quelque autre couvent dépendant de Mont-Benoît) d'un prieuré au centre de la vallée;

3) que la vallée ne commence à converger vers Neuchâtel qu'à partir du XIIIe siècle;

4) que le Val de Travers, dès le XVe siècle, est divisé en trois juridictions nettement déterminées.

Néanmoins, en restant dans le domaine de l'histoire, nous ne saurions arriver qu'à des résultats douteux, hypothétiques, sur l'origine des habitants du Val de Travers. Notre information est beaucoup trop incomplète pour permettre de s'arrêter à une conclusion nette et définitive.

Essayons de consulter l'état actuel du patois de la région. Peut-être la langue contient-elle un écho des temps d'autrefois et servira-t-elle à préciser ce que vient de nous apprendre l'histoire. Nous essayerons ainsi de répondre à l'appel pressant de ceux qui demandent que la philologie unisse ses efforts à ceux de l'histoire pour débrouiller les problèmes de notre ancienne civilisation.

II. Considérations dialectologiques.

Notre but étant d'établir par l'étude comparée des patois du canton de Neuchâtel et de la France voisine l'influence que la Franche-Comté peut avoir exercée sur le Val de Travers, nous nous bornerons à indiquer sommairement, dans un premier chapitre, les lois que nous aurons retrouvées dans tout le domaine étudié et réserverons pour un second

chapitre les seuls cas susceptibles d'infirmer ou de confirmer notre thèse: les divergences.

En effet, si nous constatons les mêmes lois phonétiques dans tout le canton de Neuchâtel et dans la Franche-Comté avoisinante, il ne saurait être question d'aucune influence. L'influence de l'ouest devient au contraire probable lorsque les tendances phonétiques sont les mêmes dans la Franche-Comté (que nous désignerons dorénavant par F-C.) et le Val de Travers (V-T.), différentes de celles qu'on observe dans le Val de Ruz, par exemple (V-R.), le Vignoble (Vig.) et les Montagnes neuchâteloises (M.)[1].

On peut donc distinguer les possibilités suivantes:

1) F-C. = V-T. = N[2].
2) F-C. = V-T. ∼[3] N.
3) F-C. ∼ V-T. = N.
4) F-C. ∼ V-T. ∼ N.

Le cas 1) ne prouve rien, 2) plaide en faveur d'une influence de l'ouest, 3) en faveur de l'influence opposée et 4) peut prouver une certaine indépendance de V-T.

Un examen superficiel des patois actuels de V-T. révèle immédiatement trois groupes principaux: celui de la partie orientale de la vallée basse (Travers, Rosières, Noiraigue), que nous désignerons par V^1, celui du centre (V^2), comprenant la vallée proprement dite, Couvet, Môtiers, Boveresse, Fleurier, Buttes, St-Sulpice, et celui de l'ouest (V^3), avec les Bayards, les Verrières suisses, la Côte aux Fées. **Cette tripartition s'explique par les conditions historiques** (cf. p. 18).

Pour établir ces divisions, nous avons consulté les relevés phonétiques faits par la rédaction du *Glossaire romand* dans les localités de Rosières, Travers, Mont de Boveresse, Couvet,

[1] Comme les Montagnes ont probablement aussi été colonisées de France, certaines tendances phonétiques de V-T. et de M. pourraient être identiques grâce à une ancienne identité de race.

[2] N (Neuchâtel) = évolution identique de M., V-R., Vig.

[3] ∼ = différent de.

Verrières suisses, les Bayards, la Côte aux Fées. Nous citons, sauf avis contraire, sous la rubrique V[1] les formes de Rosières, sous V[2] celles du Mont de Boveresse, sous V[3] celles des Verrières.

Une forte limite divise les patois de la Franche-Comté en deux groupes — celui du nord et celui du sud — p. ex. *ĩ* ~ *ẽ* cf. § 7.

Nous nous occuperons essentiellement du groupe sud, laissant même de côté les patois de Foncine-le-Haut, Cise, Cuvier et Clucy, plus éloignés du Val de Travers, et qui nous ont paru avoir subi plus fortement l'influence du français que ceux de Doubs, Mouthe, les Fourgs, la Cluse, les Verrières de Joux, sur lesquels nous nous basons d'autant plus volontiers que ces localités sont toutes dans la région frontière. Sous F-C. nous citons donc les formes de Doubs, Mouthe, la Cluse etc.

Pour le canton de Neuchâtel, nous utilisons pour M. les relevés phonétiques de la Brévine (formes citées), la Sagne, les Ponts, la Chaux du Milieu, le Locle, la Chaux de Fonds; pour Vig., ceux de Corcelles, Auvernier, Boudry, pour V-R., ceux de Savagnier, Dombresson, Coffrane, Cernier (ce dernier est peu sûr).

Pour éviter le danger de tirer des conclusions d'un trop petit nombre d'exemples, nous avons cependant complété personnellement les matériaux si généreusement mis à notre disposition et nous nous sommes adressé aux personnes suivantes, que nous remercions, une fois encore, de leur bonne volonté à notre égard; ce sont: aux Verrières suisses, MM. Emile Fatton, né en 1843, et C. Colomb, député; pour la Côte aux Fées, Mme Louise Jeannet, aux Bayards, née en 1815; pour Buttes, Mme Duvanel, née en 1814; pour Travers, Mlle Montandon, à Colombier, née vers 1840; à la Cluse, Mme Journot, et aux Verrières de Joux, M. Marguet, né en 1828.

Un de nos amis et camarades d'études, M. J.-U. Hubschmied, a bien voulu nous communiquer l'ample moisson de mots patois qu'il fit, à deux reprises, auprès de Mme Droz, au Mont de Boveresse; nous lui devons en outre plusieurs précieux conseils.

Transcription des sons.

Nous avons adopté, en le restreignant aux besoins de notre thèse et avec quelques modifications, le système employé par M. Gauchat dans son étude du patois de Dompierre.

I. Voyelles.

Voyelles fermées: *i, ẹ, ọ, u; œ ü*
(français: *midi, chanté, dos, nous, peu, plume*).
Voyelles ouvertes: *ẹ, ọ, œ*
(fr. *tête, corps, sœur*).
Voyelles nasales: *ã, ẽ, õ* (*ĩ, ũ*)
(fr. *manger; pain, vin, rien; bon*).
ə correspond à un *œ* détendu (fr. *lever*).
a, e, o, u en syllabe atone ne diffèrent des mêmes voyelles accentuées que par l'intensité; elles sont moins nettement articulées.

Les voyelles placées au-dessus de la ligne indiquent des sons très faiblement prononcés, partant peu distincts.

II. Consonnes.

Explosives sourdes: *p, t, k*
(fr. *car, qui* etc.).
Explosives sonores: *b, d, g*
(fr. *gare, gui* etc.).
Fricatives sourdes: *s, š* (fr. *chambre*), *χ* (allemand *ich*).
Fricatives sonores: *z, ž* (fr. *jour*), *y* (fr. *yeux*).
Mouillées sonores: *ł, ñ*
(fr. *fille*, ancienne prononciation; *vigne*).
w, ẅ = fr. *oui, nuit.*
r est toujours linguale.
t', d' = sons retirés, cacuminaux.
l, m, n, f, v, comme en français.

Signes conventionnels.

¯ au-dessus d'une voyelle ou d'une consonne en signifie la longueur.

˘ au-dessus d'une voyelle en signifie la brièveté.
' = accent tonique (nous ne le notons que lorsque l'accent latin s'est déplacé).
[signifie libre (voyelle en syllabe libre).
] signifie entravé (voyelle en syllabe entravée).
I désigne une voyelle suivie de groupes qui ne forment pas entrave ou en monosyllabe.

Abréviation des titres des principaux travaux cités.

Haefelin, *Die Neuenburger Mundarten.* Berlin 1874. (Haef.)
Urtel, *Beiträge zur Kenntnis des Neuchateller Patois.* I. *Vignoble und Béroche.* Darmstadt 1897. (Urtel)
Förster, *Lyoner Ysopet.* Heilbronn 1882. (F.)
Wendelborn, *Sprachliche Untersuchung der Reime der Végèce-Versification des Priorat von Besançon.* Würzburg 1887. (W.)
Goerlich, *Der burgundische Dialekt im XIII. und XIV. Jahrhundert.* Heilbronn 1889. (Goer.)
Gauchat, *Le Patois de Dompierre,* dans *Zts. f. rom. Philol.* XIV, p. 397-466; aussi paru comme thèse de Zurich 1891. (G.)
Gauchat, *Gibt es Mundartgrenzen?* dans *Archiv f. d. Studium der neueren Sprachen und Literaturen* CXI, p. 365-403. (G. Ar. f. d. S.)
Gauchat, Compte rendu critique de: *Meyer-Lübke, W., Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft,* dans *Zeitschrift für französische Sprache u. Litteratur* XXV, 2, p. 111-124. (G. Zts.)
Horning, *Zur Lautgeschichte der ostfranz. Mundarten,* dans *Zeitschrift für romanische Philologie* XIV, p. 376-397. (H. Zts. XIV)
de Grave, *Les mots dialectaux du français en moyen-néerlandais,* dans *Romania* XXX, p. 65-113.
Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes.* Tome I. Paris 1890. (M-L.)
Suchier, *Le français et le provençal.* Paris 1891.

Romania. (Rom.)
Revue des patois gallo-romans. (Revue Gilliéron.)
Zeitschrift für romanische Philologie. (Zts.)
Bulletin du Glossaire des Patois de la Suisse romande.
Berne, 1902 et suiv. (Bull. du Gloss.)

1) Voyelles toniques.

A) Les traits communs.

F-C. = V-T. = N.

Puisque ce chapitre ne prouve rien sur l'origine du patois du Val de Travers, nous aurions pu peut-être le laisser de côté. Mais pour démontrer clairement que le patois du Val de Travers fait bien partie du groupe franco-provençal, et pour en mieux prouver, par quelques petits détails secondaires, la parenté avec le patois de la Franche-Comté limitrophe, nous avons cru utile de donner ici la phonétique succincte de tous les patois cités plus hauts.

Nous nous bornerons partout à citer quelques exemples sûrs des traits saillants du vocalisme.

1) i tonique.

§ 1. i[= *i*.

nidu *ni*[1]. libra *livra, livro* (F-C.). -ita = *-yá* (*-yǫ́*).
vita *vyá, vyǫ́* (F-C.) Cf. § 78.

§ 2. i] = *œ̨*.

Cet *œ̨* tonique, suivi d'un *a* ou d'un *ę*, n'a pas tardé à céder son accent aux syllabes finales, qui contenaient des voyelles plus sonores. Cf. § 78.

filia — *fœ̨y* (V-T., V-R., Vig.).
filias — *fłę* (V[3]).
[fillettes — *fœłtę́* V[3]].

[1] Les mots donnés sans indication de provenance sont communs à tout le domaine étudié.

Ce phénomène se retrouve dans tout le domaine, ainsi: villa = *vla* (V-T., M., Gilley, Auvernier, Boudry, Cernier, Coffrane), *vlǫ* (Levier, Verrières de Joux, Doubs), mais *vǫlǫ* (Mouthe, Clucy), *vǫl* (Corcelles, Dombresson, Savagnier, Landeron) et *vęl* (Ornans), *vœla* (Montalchez).

§ 3. i[ou] + nasale = *ẽ*, qui a souvent perdu sa nasalité (cf. Haef., p. 24).

vinu — *vẽ* (Verrières de Joux, Doubs, Mouthe, la Cluse), *vẽ* à côté de *vä*, *vę* (V¹), *vẽ* (M.), *vẽ* et *vä* (V-R., V², V³), *vẽ* (Corcelles), *väᵉ* (Auvernier), *vaę* (Boudry), *väy* (Couvet), ~ *vī* (Morteau).

-ina = -**ẽna*, *-ǫna*, *-ǝna*, *-ná* (l'accent est fort hésitant, cf. § 78).

vicina — *vǫ́ęǫn* (Dombresson), *vęǫn* (Savagnier), *vwǫęǝná* (Corcelles), *vǝzǫ́na* (Auvernier), *vwǫ́zna* (Boudry), *vǫ́ęná*, (V¹, V², M.), *vǫ̆ęná* (V³), *vǫ́ęnǫ* (Verrières de Joux), *vǫęná* (Morteau), *vęǫ́nǫ* (Mouthe), *vwęzín* (Doubs, Ornans, Clucy), *vęǫra* (Gilley).

2) ę tonique (ē, ĭ latins).

§ 4. ę[= $ei < \begin{matrix} ęi \\ e(y) \end{matrix} < \begin{matrix} ę(y) - ę̆ \\ ai - āę - ā - ă \end{matrix}$ (cf. M-L. § 76).

site — *sę* (V-T., M., V-R., Auvernier, Boudry), *sä* (Corcelles), *sa* (Verrières de Joux, Doubs, Mouthe, la Cluse etc.), *sę* (Morteau, Gilley, Ornans, Levier).

credit — *krę* (V-T., M., Doubs, Corcelles), *krę* (Mouthe, V-R.), *krä* (Verrières de Joux), *kră* (La Cluse), *kräᵉ* (Auvernier), *krāę* (Boudry), *krę* (Gilley, Morteau, Levier, Ornans, Amathay, Doubs).

-eta. L'*y* provenant de la diphtongue est protégé par l'*a* final en hiatus — ou quelquefois, par un groupe de consonnes, — et s'est souvent maintenu, nous conservant ainsi l'état antérieur de la diphtongue:

creta — *kręya* (V¹, M., V-R., Vig.), *gręya* (V², V³, Gilley), *gręyǫ* (Doubs, Mouthe), *gráyǫ* (Verrières de Joux).

bibere — *bęyr* (Travers); pipere — *pęyvrǫ* (Rosières), *pęyvrǫ* (Travers).

§ 5. ę] = *ę̆* (= *a*, et même *ǫ* dans le patois de la Haute Franche-Comté).

crescere — *krętr, kratr* (Morteau, Ornans).

siccu, sicca — *sę, sętš* (V[1], V[2], M., V-R., Vig.), *sę, sęts* (V[3], Levier, Verrières de Joux, Doubs, Mouthe), *sǫ, sętš* (Morteau).

spissu — *ępę, ępa* (Morteau), *ępǫ* (Ornans).

§ 6. ę] sous l'influence d'une palatale donne les mêmes résultats que l'ę[, l'*y* issu de la palatale s'étant fondu dans celui de la diphtongue.

directu — *drę* (V-T., M.), *drä* (Corcelles), *dräę* (Auvernier), *drāę* (Boudry), *drę* (Dombresson, Savagnier), *drä* (Coffrane), *drä* et *dra* (Verrières de Joux), *dra* (Doubs, Mouthe), *drę* (Levier, Amathay, Gilley, Morteau).

§ 7. ę[+ nasale = *ẽ* qui perd ou a perdu sa nasalité (cf. § 3).

plenu — *pχẽ* (Couvet, Buttes, Cernier, M.), *pχẽ* (Locle, Dombresson), *pχä* (Boveresse, Cressier, Lignières, Coffrane), *pχę* (V[1]), *pyä* (Corcelles), *pχäę* (Auvernier), *pχaę* (Boudry), *plẽ* V[3], F-C.[1]

catena — *tšẽna* (Couvet, Buttes, Sagne, Chaux de Fonds, Locle), *tšäna* (Boveresse, Coffrane, Brévine, Ponts, Corcelles), *tšęna* (V[1]), *tšän* (V-R.), *tšäęn* (Auvernier), *tsẽna* (V[3]), *tsäna* (Bayards), *tsẽnǫ* (Verrières de Joux, Cluse, Doubs, Mouthe, Levier), *tsẽra* (Gilley), *tšānę* (Morteau).

§ 8. ę] + nasale = *ẽ, ä, ę* (cf. § 77).

[1] Cise a *plā* et Morteau *pχẽ*.

3) ę tonique (ĕ latin).

(Sur ę[cf. § 60).

§ 9. ę]^{r} = *ę* (V^{2}, V^{3}, Vig., V-R.), *ę̄* (M.), *ā* (V.), *ä, œ, ā* (F-C.).

herba — *ęrba* (V^{2}, V^{3}, Vig.), *ęrb(a)* (V-R.), *ęrba* (M.), *ärba* (Gilley), *œrbǫ* (Mouthe), *arba* (V^{1}), *arbǫ* (Verrières de Joux, la Cluse, Doubs, Levier, Amathay), *arbǫ* (Cuvier).

ferru — *fęr* (Couvet, Boveresse, Vig., V-R.), *fę* (Buttes), *fwę* (V^{3}), *fwę* (M.), *far* (V^{1}), *fä* (Gilley), *fœ* (Mouthe), *fa* (Verrières de Joux, la Cluse, Doubs, etc.).

L'*a* de V^{1}, F-C. est dû à l'*r* suivante (cf. M-L. § 169). On ne peut pas se baser sur l'identité des résultats de V^{1} et F-C. pour démontrer une origine commune, car *ęr* qui devient *ar* se retrouve un peu partout et a un caractère local; la transformation n'est, probablement, pas partout ancienne.

§ 10. ę]^{s} = *ęy* (V^{1}), *ę̄*, *ę̄y* (V^{2}), *ę̄* (V^{3}, F-C., M., V-R.), *ī* (Vig.), toutes formes qui remontent probablement à *ei* en F-C., sûrement dans le canton de Neuchâtel (cf. *apreis* Gœr. p. 48).

bestia — *bęyta* (V^{1}), *bęt* (Boveresse), *bęyta* (Couvet), *bęt(a)* (V^{3}, M., V-R.), *bętǫ* (F-C.), *bit* (Vig.).

testa — *tęyta* (V^{1}), *tęta* (Boveresse), *tęyta* (Couvet), *tęt(a)* (V^{3}, M., V-R.), *tętǫ* (F-C.), *tęta* (Gilley), *tętę* (Morteau).

§ 11. ę]l (-ellu) = même résultat que ę]^{s}.

pelle — *pęy* (V^{1}), *pę* (Boveresse), *pęy* (Couvet), *pę* (V^{3}, M., V-R., Vig., Doubs, Levier, Amathay, Gilley, Morteau), *pyǫ* (Verrières de Joux, la Cluse, Mouthe, Cuvier).

lacticellu — *lasęy* (V^{1}), *lasę* (Boveresse), *lasęy* (Couvet), *lasę* (V^{3}, M., V-R., Vig., Gilley), *lǫsę* (Doubs, Levier, Amathay), *lęsę* (Morteau), *lǫšǫ* = *lasyo (Verrières de Joux, la Cluse), *läšǫ* (Mouthe).

ęs^{cons} et ęll marchent ensemble dans tout le domaine et représentent partout des cas spéciaux.

-yǫ de -ęllu en Franche-Comté est dû à ce que le singulier a été refait analogiquement sur le pluriel[1], peut-être avec l'aide du nominatif singulier. -ellus donne régulièrement *-eaus* ou *-iaus.*

Nous trouvons dans Gœrlich[2] *-el* rivalisant avec *eal, eaul*; même, en rime, *compessey* : *vessey* (vascellum), toutes formes qui représentent probablement déjà la lutte entre la forme originale *-el* et la forme analogique *-eau.*

La forme originale a du reste triomphé dans toute une série d'endroits (Gilley, Morteau, Amathay, Levier, etc.), ce qui prouve que dans tout le domaine que nous étudions le point de départ est le même.

A l'époque où les colons français seraient partis pour le Val de Travers, il y avait encore l'ancienne déclinaison à deux cas: Sing.: *-eaus, -eil*; Plur.: *-eil, -eaus*; plus tard le Val de Travers aurait laissé triompher la forme *-eil,* tandis que la Franche-Comté s'est en partie décidée pour *-eau(s).*

§ 12. ę[ou] + palatale = **iei, -ie, iə, -ī.*

decem — *dię* (Dombresson, Savagnier), *diə* (Auvernier, Morteau, Landeron, Lignières), *di* (M., Corcelles, Boudry, V-T., F-C.).

lectu — *li* (V-T., M., Boudry), *liə, yiə* (V-R., Auvernier), *yi* (Corcelles), *yĭ* (Verrières de Joux, Mouthe), *lĭ* (Doubs), *li* (Levier, Amathay, Gilley), *lę* (Morteau).

§ 13. ę[ou] + nasale = *ẽ, ä, ă* (cf. § 77).

bene — *bẽ* (Verrières suisses, Côte aux Fées, Buttes, les Fourgs, Dombresson, M., F-C.), *bę* (V[1]), *bĩ* (Morteau), *bä* (Savagnier, Corcelles, Boveresse, Bayards), *bäę* (Auvernier), *baę* (Boudry), *bay* (Couvet).

[1] Cf. *Revue Gilliéron* I, p. 33 sq.
[2] *o. c.,* p. 48-52.

dentes — *dä* (Verrières suisses, les Fourgs, Verrières de Joux, la Cluse, Mouthe), *dā* (Doubs, Levier, Amathay, Gilley), *dę* (V-T., V-R., Vig.), *da* (M.), *dǫ* (Morteau).

4) a tonique.

(Sur a[, a], a]r, s, aticu cf. § 39-42, 45-48, 51).

§ 14. Palatale + a[= *ī*, (*iᵊ*).

capra — *tšivra* (V¹, V²), *tšivr* (V-R., Corcelles, Auvernier), *tsivra* (V³, F-C., Boudry), *tšęvra*[1] (M.).

scala — *ętšila* (Travers, V²), *ętšil* (Rosières), *ętsil(a)* (V³), *ętsilǫ* (F-C.), *ętširla* (Corcelles, Boudry), *ętšiᵊrla* (Auvernier), *ętširl* (V-R.), *ętsila* (Gilley), *ęšilǫ* (Amathay), *ętšiᵊlę* (Morteau), *ętšęla* (M.).

captiare — *tšasi* (V¹, V², M., V-R., Corcelles, Auvernier), *tsasi* (V³, Doubs, Gilley, Boudry), *tsǫsi* (Verrières de Joux, Mouthe, la Cluse, Levier), *šǫsi* (Amathay), *tšęsiᵊ* (Morteau).

yod + -atu, -ate.

mercatu — *męrtši* (V²), *martši* (V¹, M., V-R., Corcelles, Auvernier), *martsi* (Verrières de Joux, la Cluse, Doubs, Levier, Boudry), *męrtsi* (V³, Mouthe, Gilley), *marši* (Amathay), *męrtši* (Morteau).

commeatu — *kōdži* (V¹, V², M., V-R., Corcelles, Auvernier), *kwēdži* (Verrières de Joux, la Cluse, Gilley, Doubs), *kwēdzi* (V³, Mouthe, Levier, Cise, Cuvier), *kōdzi* (Boudry), *kōži* (Amathay).

pietate — *pdi* (V-R., Vig.), *bdi* (V¹, V²), *pidi* (M., V³, F-C.), *pidži* (Mouthe, Ornans), *pitχi* (Cise), *pidiᵊ* (Morteau).

§ 15. yod + ata = *yă* ou (*y*)*ă*.

bracchiata — *brasya* (Couvet, la Brévine, la Sagne), *brasa* (Boveresse), *braša* = **brasya*[2] (V¹, V², Vig., V-R., les

[1] **tsievra*, puis fusion de *tsi̯* en *tš*. Quand *ie* peut s'appuyer sur une consonne suivante, l'accent se porte sur la deuxième composante (cf. § 79).

[2] Cf. note du § précédent.

Ponts, le Locle, la Chaux de Fonds), *brašǫ* (Mouthe), *brǫšǫ* (Verrières de Joux, Doubs, la Cluse), *brǫsyǫ* (Levier, Amathay), *brǫsyǫ* (Morteau).

manducata — *mēndža* (V[1]), *mädža* (Verrières suisses, Côte aux Fées), *mǫdža* (Bayards), *maydža* (Couvet), *mudžǫ* (Verrières de Joux, la Cluse, Doubs, Mouthe), *mudzǫ* (Levier), *mudža* (Gilley), *midžyǫ* (Morteau), *mdžay* (Auvernier), *mdža* (M., V-R., Corcelles), *mdza* (Boudry).

§ 16. yod + -ariu, -aria = *i*.

extraneariu, -aria = *ǫtrādži, -ir* (V[1], V-R., Corcelles), *ǫtrēdži, -ir* (V[2], M.), *ǫtrēdži, -ir* (Gilley), *ǫtrādiə, -iər* (Auvernier), *ǫtrīdžiə, -iər* (Morteau), *ǫtrēdzi, -ir* (V[3], F-C.).

leviariu — *lędži* (V[1], V[2], M.), *lędži* (Gilley), *lędžǫ* (Mouthe), *lǫrdži* (Vig., V-R.), *lędzi* (V[3]), *lędzi* (F-C.).

§ 17. Palatale + a] = *ǫ*.

carru — *tšǫ* (M.), *tšǫr* (Vig., Corcelles, Auvernier), *tsä* (V[3]), *tšär* (Couvet), *tšä* (Gilley, Morteau), *tšǫ* (Boveresse), *tsǫr* (Boudry), *tsœ* (Mouthe), mais: *tšar* (V[1]), *tša* (Doubs), *tsa* (Verrières de Joux, Levier), cf. § 9.

carne donne partout les mêmes résultats que carru.

garba — *džǫrba* (M., V-R., Corcelles, Auvernier), *džärba* (Gilley), *dzärba* (V[3], Mouthe, Boudry), *džǫrba* (V[2]), *džärbǫ* (Morteau) mais *džarbǫ* (Doubs), *dzarbǫ* (Verrières de Joux, la Cluse, Levier).

§ 18. a[+ palatale = *ē*[1].

lacu — *lǫ*[2].

illac — *lǫ*, [*lǫk* (V[1])].

placere — *pyǫr* (V[1], V[2], V-R., Brévine, Chaux de Fonds, Locle), *plǫr* (V[3], Verrières de Joux, la Cluse, Mouthe),

[1] Nous laissons de côté acqua, dont l'étude nous entraînerait trop loin, sans utilité pour notre thèse; voir du reste la dissertation de Cl. Hürlimann, *Die Entwickelung des lat.* aqua *in den rom. Sprachen*, Zürich 1903.

[2] Levier, Amathay, Gilley, Morteau: *lak* (français).

plęr (Doubs, Gilley, Levier, Amathay), *pyęr* (Vig., Sagne, Ponts).

habeo — *yę* (V², V³, M., Verrières de Joux, la Cluse, Mouthe, Gilley), *ę* (Vig., V-R.), *yę* (V¹, Doubs, Morteau), *ya* (Levier).

acru — *agr*[1] (M.), *ęgr* (V¹, V²), *ęgru* (V³, Verrières de Joux, la Cluse).

*tragere — *tręr* (Côte aux Fées, Travers).

verace — *vrę* (Côte aux Fées, Verrières suisses, Travers).

§ 19. ă] + palatale persiste:

glacia — *głas* (V³), *gyas* (Gilley), *dyǫs* (Levier, Amathay), *gyǫs* (Verrières de Joux, la Cluse, Doubs), *łas* (V¹, M., V-R., Auvernier, Boudry), *yas* (V², Corcelles, Mouthe).

sapiam — *satšǫ* (V¹, V², M.), *satš* (V-R.), *satsǫ* (Bayards, Mouthe), *satsu* (Verrières suisses, Côte aux Fées, la Cluse), *sǫsu* (Verrières de Joux, Doubs), mais *sęšu* (Ornans, Amathay), *sętšu* (Gilley, Morteau).

§ 20. -ariu, -aria.

	M.	V-R.	Corcelles,	Boudry,	Auvernier,	Verrières de Joux, la Cluse, Doubs.
febrariu —	*fęvrī*	—[2]	*fęvrī*		*fęvrīə*	*fəvrĭ*
operariu —	*ǫvri*	*ǫvri(iə)*	*ǫvri*	*ǫvri*	*ǫvriə*	*ǫvrĭ*
granariu —	*grəni*[3]	*gœrni*		—	*grœniə*	*gręni*
fumaria —	*fmir*	—		—	*fmiər*	*fmīr*
caldaria —	*tšǫdir*	*tšüdir*	—	*tsüdir*	*tšüdiər*	[4]

	V¹	Couvet	Bove-resse	Buttes	Côte aux Fées	Verrières suisses
febrariu —	*fęvręy*	*fęvręy*	*fęvrę*	*fęvrę*	*fęvrę*	*fęvrę*

[1] Sur les possibilités d'un retour à l'*a* cf. G. *Zts.* 119.

[2] Un trait placé dans un tableau sous une rubrique quelconque indique que la forme est identique avec celle de la colonne précédente. Ainsi, ici, V-R. = M.

[3] La Chaux du Milieu, les Ponts, la Sagne ont *gərni*.

[4] Mot inconnu en Franche-Comté.

	V[1]	Couvet	Boveresse	Buttes	Côte aux Fées	Verrières suisses
operariu —	*ǫvrẹy*	*ǫvrẹy*	*ǫvrẹ*	*ǫvrẹ*	*uvrẹ*	—
granariu —	*gərni*	*gərnẹy*	*gǫrnẹ*	*grənẹ*	—	*grẹnẹ*
molinariu —	*mõni*		*mõnẹ*	*mõnẹ*	—	—
rosariu —	*rǫzi*		—	—	*rǫzi*	—
fumaria —	*fmir*	*fmẹyr*	*fmir*	*fmẹr*	—	—
caldaria —	*tšüdir*	*tšudẹyr*	*tšüdir*	*tšüdẹr*	*tšadẹr*	—
carraria —	*tšarẹr*			—	*tsẹrẹr*	—

	Levier	Amathay	Gilley	Mouthe[1]	Morteau
febrariu	*fœvri*	—	—	*fẹvrẹ*	*fẹvriᵊ*
granariu		*gərni*	*grəni*	*greñẹ*	*grəniᵊ*
operariu	*ǫvri*	*uvri*	*uri*	*ǫvrẹ*	*uvriᵊ*
fumaria	*fmir*	—	*fmĭr*	*fəmyẹr*	*fœmiᵊr*

Exemples supplémentaires.

Rosières: *fẹmi* (fumier), *kǫzãdi* (tailleur), *ẹkǫfi* (cordonnier), *flir* (partie de rouet), *pati, patir* f. (chiffonnier, -ère), *parẹy, parẹr* (pareil), *darbwẹnir* (taupinière).

Côte aux Fées: *fmẹ, pẹltẹ* (tailleur, proprement: pelletier), *pẹltẹr* f., *kürvẹzi* ou *kudyani* (cordonnier), *dẹrbunẹr*.

La similitude parfaite que nous avons constatée dans le traitement de yod + ariu (cf. § 16) ne se retrouve plus ici. Tandis que dans les patois de M., V-R., Vig., F-C. (partiellement), -ariu a subi l'analogie de palatale + ariu et aboutit partout à *i*, le Val de Travers et plusieurs endroits de F-C., se rapprochant en cela des patois vaudois[2], ont traité -ariu, -aria comme ẹ[.

La divergence que nous constatons sous ce rapport entre le Val de Travers[3] et la Franche-Comté n'empêche pas de

[1] Mouthe: molinariu — *mõñẹ*, primariu — *prumyẹ*, dernier — *dãrẹ*, caldaria — *tsadyẹr*.

[2] Cf. Odin, *Phonologie des patois du canton de Vaud*, § 33.

[3] Les résultats de V[1]: -ariu = *ẹy, i*, -aria = *ẹr, ir* (et, pour quelques mots, de V[2]) sont contradictoires, ce qui s'explique par un commencement de supplantation par palatale + ariu, qui n'a pas encore réussi à s'assujettir tous les exemples.

considérer les patois de notre vallée comme issus de la France voisine. Les anciens documents font voir qu'anciennement la Bourgogne distinguait nettement entre -ariu précédé de mouillure et -ariu sans palatale[1].

Depuis l'émigration, la Franche-Comté a laissé prévaloir pal. + ariu, comme cela est probablement[2] arrivé dans le centre de la France, tandis que les émigrés (V-T.) ont, comme à l'ordinaire, mieux conservé les anciennes conditions.

(Sur a[ou a] + l, a[ou] + nasale en terminaison masculine, cf. §§ 43, 44, 50, 51).

§ 21. a[+ nasale + a = *ãn(a)*, *ẹ̃na* (V³), *ẹnọ* (F-C.).

lana — *lãna* (M., Vig., Coffrane, V¹, V²), *lãn* (V-R.), *läna* (Bayards), *lẹna* (Verrières suisses, Côte aux Fées), *lẹnọ* (Verrières de Joux, la Cluse, Doubs), *lẹn* (Mouthe), *lẹnọ* (Levier), *lẽnọ* (Amathay), *lẽra* (Gilley), *lãnẹ* (Morteau).

septimana — *snãna* (M., Corcelles, Boudry, Coffrane, V¹, V²), *smãna* (Auvernier), *snãn* (V-R.), *šnẹna* (V³), *snẹnọ* (Verrières de Joux, la Cluse, Mouthe). *smanọ* (Levier), *smẹnọ* (Doubs), *smänọ* (Amathay), *snẽra* (Gilley), *snãnẹ* (Morteau).

Exemples supplémentaires de la Côte aux Fées: *duzẹna* (douzaine), *trãtẹna*, *mtẹna* (mitaine), *plẹnu* (platane).

D'où proviennent *-ẹna* (V³) et *-ẹnọ* (F-C.)? On peut expliquer ces formes de deux manières:

1) *ãna* s'est assez tôt dénasalisé pour que *ãna* ait pu marcher avec *a* ordinaire, avec asinu, p. ex.; voir § 58.

2) nous avons affaire au phénomène français: -ana = *-aina* etc.

Pour notre contrée, nous voudrions pouvoir préférer la première explication. Ce serait en même temps une preuve que la transformation de *a* en *ä* — *ẹ* est relativement récente. Mais il reste une difficulté: les premiers habitants du Val

[1] Gœrlich, *o. c.*, p. 37 sq.

[2] M. Thomas explique tout autrement les formes françaises, voir son mémoire: *L'évolution phonétique du suffixe* -arius *en Gaule*, dans *Bausteine zur rom. Philologie. Festgabe für Mussafia*, p. 641 sq.

de Travers (V[1] et V[2]) auraient apporté *ãna* à côté de *a* = *ę*, comment *ãna* devenu *āna* aurait-il alors pu précéder la transformation de *a* en *e*? Cette question reste à l'étude. Toutefois le cas démontre que V[3] est plus étroitement apparenté à F-C.

Il faudra donc plutôt se décider pour la deuxième explication, car dans beaucoup de patois du voisinage il y a: *lęna* à côté de *ęnu* (Cuvier), *lęnǫ* à côté de *ānu* (Levier) etc.

§ 22. a] + nasale + a = *ã* (cf. § 3).

flamma — *fχãma* (M., Auvernier, Boudry, V[1], V[2]), *fχãm* (V-R.), *fyăm* (Corcelles), *flămă* (V[3]), *flāmǫ* (F-C.), *flama* (Gilley), *fyamę* (Morteau).

5) ǫ tonique.

§ 23. ǫ[= *œ*, qui remonte à un ancien *ue*, ainsi que le prouvent les formes: cor — *kwœ* (V[3], M.), soror — *šœ* de *sue* avec fusion de *su* en *š* (Mouthe) etc.

En Franche-Comté, on rencontre souvent *ü* pour *œ*, ou alternativement avec lui (bove — *bü*[1], novu — *nü* (Foncine-le-Haut, Cize). Les raisons de ce double traitement ne sont pas claires (cf. Gœrlich, p. 79, *ue* et *eu* à côté de *u*).

novu, -a — *nœ, nœva* (V-T., Vig., M.), *nœ, nœv* (V-R.), *nœ, nœvǫ* (F-C.), *nœ, nya* (Gilley), *nœ, nœvę* (Morteau).

soror — *sœr* (V[1], V[2], V-R., Vig.), *sœ* (V[2], M., Verrières de Joux, la Cluse, Levier, Amathay, Morteau), *šœ* (Gilley), *ša* (Doubs), *šœ* (Mouthe, Cize, Cuvier, Clucy).

ovu — *œ* (V-T., M., V-R., Vig., F-C[2]).

§ 24. ǫ]r a diphtongué aussi bien que ǫ[(cf. Horning, Zts. XIV, § 13—14), mais n'a pas tardé à se réduire à un son simple. C'est par l'influence de l'ancien *w* de *wo* que doit s'expliquer la voyelle fermée des formes modernes. Le *w* est

[1] Clucy: simultanément *bǫ* et *bü*.
[2] Foncine-le-Haut, Cize: *ü*.

lui-même quelquefois conservé, mais le développement régulier de ces mots a été troublé par la présence de l'*r* (voir G., *Bull. du Gloss.*, 1902, p. 64-66 et 1904, p. 17 sq.; cf. § 73).

corda — *kǫrda* (V[1], V[2], Vig.), *kǫrd(a)* (V-R.), *kǫda* (Gilley), *kʰwǫd'a* (Sagne, Locle), *kʰǫd'a* (Brévine, Chaux du Milieu), *kʰǫd'* (Chaux de Fonds), *kʷǫd'a* (Ponts), *kǫdža* (V[3]), *kwǫdǫ* (Levier), *kǫadǫ* (Verrières de Joux, la Cluse, Doubs), *kwädžǫ* (Mouthe), *kwadǫ* (Amathay), *kuᵊdžę* (Morteau).

corpu — *kǫr* (V[1], V[2], Vig., V-R.), *kǫ* (V[3]), *kʰǫ*, *kʰwǫ* (M.), *kwǫ* (Levier), *kʰǫ* (Gilley), *kwä* (Mouthe), *kʷä* (Cize), *kwa* (Verrières de Joux, la Cluse, Doubs, Amathay), *kuᵊ* (Morteau).

porcu — *pǫr* (V[1], V[2], Vig., V-R.), *pǫ* (V[3], Gilley), *pʰǫ*, *pʰwǫ* (M.), *pwǫ* (Levier, Clucy, Amathay), *pwä* (Cize, Mouthe), *pwa* (Cluse, Doubs, Cuvier), *pǫa* (Verrières de Joux), *puǫ* (Morteau).

La base commune à supposer, pour le Xe siècle environ, est donc *uor*[cons.], d'où dérive dans la partie basse du Val de Travers *ǫr*, tandis que V[3] se rapproche davantage de la Franche-Comté en fondant *l'r* avec le *d*, etc.

La Franche-Comté a subi depuis la colonisation du Val de Travers, sous l'action de *r*, de nombreuses perturbations, dont V[1] et V[2] n'offrent ancune trace. C'est un point par lequel V[1] et V[2] se différencient essentiellement de la Montagne neuchâteloise; V[3], au contraire, partage avec M. les destinées de F-C.

§ 25. ǫ]ˢ = *ou* (cf. Gœrlich, p. 87: *houst* (*armée*), p. 88: *apoustre*), qui devient généralement *ǭ* en F-C. et *ū* dans le reste du domaine.

costa — *kuta* (V-T., M., Corcelles, Auvernier), *kut(a)* (V-R.), *kutǫ* (Amathay), *kǫta* (Boudry), *kǫtǫ* (F-C.).

ossu — *u* (V-T., V-R., Vig., Amathay), *ǫ* (Verrières de Joux, Cize, Cuvier), *nǫ* (Mouthe, Clucy, Levier), *ǫ* (M., Gilley).

§ 26. ǫ + c, g; ǫ + yod.

Chaque mot, vu la grande variété des résultats, devrait être traité séparément et étudié dans un domaine beaucoup plus vaste que celui dont nous nous occupons ici. Tous les exemples recueillis nous paraissent présenter une ancienne triphtongue **uei*, laquelle, selon les caprices de l'accentuation, ou d'après des lois encore inconnues, aurait abouti soit à *ü, i*, soit à *u, ę*, ainsi que le fera comprendre le schéma suivant:

$$ǫ + \text{yod} > uei > \begin{cases} ui - üi \begin{cases} ü \\ i \end{cases} \\ uę \begin{cases} u \\ ę \end{cases} \end{cases}$$

coxa — *kusa* (V[1]), *kus* (V[2], M., V-R., Vig.), *küs* (Verrières suisses, Côte aux Fées, Levier, Amathay, Gilley, Verrières de Joux, Cuvier, Clucy), *kyüs* (Mouthe), *kęs* (Morteau), *kwis* (Bayards).

troja — *truya* (Rosières), *truy* (Travers, V[2], M., V-R., Vig., Doubs, Mouthe), *truyǫ* (Verrières de Joux), *trüy* (Brévine), *trü* (Gilley), *trę* (Morteau).

coctu — *ku* (V[1], Boveresse, Buttes, Corcelles, Boudry, Coffrane, Cernier), *ku*ᵊ (Auvernier, V-R.), *kǫ* (M.), *kę* (Morteau), *kwi* (Couvet, V[3], F-C.).

hodie — *vwi* (V[1], Vig., M., Coffrane, Cernier), *wi* (V[2], Dombresson, Savagnier).

nocte — *nę* (V[3], M., Vig., V-R.[1], Verrières de Joux, Doubs, Mouthe, Cuvier, Gilley), *na* (Levier, Amathay, Clucy), *nę* (Morteau), *nä* (Cize), *ñü* (V[1], V[2]).

§ 27. ǫ[+ *l* = *ę*. (comme ǫ[).

volet — *vę*.

§ 28. ǫ] + *l* = *ou*, qui devient *ǭ* en Franche-Comté et *u* dans le reste du domaine (cf. ǫ]ˢ, § 25).

[1] Savagnier *nę*.

collu — *ku* (V-T., M., V-R., Vig.), *kǫ* (F-C.); mais: *ku* (Morteau, Amathay).

colpu — *ku* (V-T.), *kǫ* (Verrières de Joux, la Cluse).

pollice — *pusu* (Verrières suisses), *pusǫ* (Bayards), *pusu* et *pudɛu* (Côte aux Fées), *pǫsu* (Verrières de Joux, la Cluse, Doubs, Levier, Clucy, Cuvier, Mouthe), *pœsu* (Amathay, Gilley); mais: *pœdĕǫ* (V[1], V[2]), *pœdĕ* (M., V-R., Vig.), *pǫdɛu* (Cize), *pǫydɛu* (Foncine-le-Haut).

Ce mot, ainsi que cubitu[1] et dulce[2], là où il s'est conservé, marche avec ǫ[dans les patois romands. Dans V[3] et F-C, le développement concorde avec celui de collu, comme en français.

§ 29. ǫ[ou] nasale = *õ*.

bonu — *bõ*[3], *bũ* (Morteau). ponte — *põ*, *pũ* (Morteau).

6) ǫ tonique.

§ 30. ǫ[. De nouveau nous constatons, comme pour ǫ[, une hésitation entre *ǫ̈* et *ü*.

Les destinées des deux voyelles latines se sont partiellement croisées ou réunies, cf. Fribourg[4], Vaud[5], Valais[6].

La question mériterait d'être étudiée à fond sur une base très large; nous ne pouvons que rendre attentif à la difficulté.

La base générale paraît être *ou*, qui devient *ǫ̈ʷ*, etc. dans le Val de Travers et en Franche-Comté (cf. sur la question: Horning, *Zts.* XIV, p. 390 sq).

[1] cubitu — *kędu* (Côte aux Fées), *kętu* (Verrières suisses et de Joux), *k(ʰ)ǫ̈tu* (Gilley), *kvǫ̈tu* (Doubs), *kœdǫ* (V[1], V[2], Bayards), *kœd* (Vig., Cernier), *kǫ̈tr* (V-R.), *tyǫ̈tu* (Mouthe), *kudu* (Cize, Morteau), *kutu* (Clucy, Levier, Amathay), *kud* (M.), *kǫytu* (Foncine-le-Haut).

[2] dulce — *dǫ̈* (Verrières de Joux, Doubs), *dǫ̈* (Mouthe), *düsę* = dulcittu (M., V-R., Corcelles, V-T.), *dü* (Gilley), *du* (Levier, Amathay, Morteau, Cize, Cuvier, Clucy).

[3] *bõ* est la forme accentuée. Les formes atones sont: *bwęn* (V[1], V[2], V-R., Vig.), *bũ* (V[3], F-C., M.).

[4] G., § 60.

[5] Odin, *Phonologie des patois du canton de Vaud*, p. 49.

[6] Gilliéron, *Le patois de Vionnaz*, p. 34.

lupu — *lœ* (V-T., Verrières de Joux, Doubs, Gilley), *lœ* (Mouthe), *lǫy* (Foncine-le-Haut), *lü* (M., V-R., Vig.), *lu* (Levier, Amathay, Morteau, Cize, Cuvier, Clucy).

prode — *prœ* (V[3], Verrières de Joux, Doubs, Gilley), *prœ* (Morteau), *prǫy* (Foncine-le-Haut), *prü* (V[1], V[2], M., V-R., Vig., Cize, Cuvier), *pru* (Levier, Amathay, Morteau, Clucy).

jugu — *dzœ* (V[3], Verrières de Joux, Doubs, Gilley), *dzœ* (Mouthe), *dzǫy* (Foncine-le-Haut), *dzü* (V[1], V[2], M., V-R., Corcelles, Auvernier), *dzü* (Boudry), *džu* (Morteau), *žu* (Amathay), *dzu* (Levier, Cize, Cuvier, Clucy).

§ 31. ǫ] = *ǫ* ou *u* (après avoir diphtongué)[1].

gutta — *gǫta* (V[1], V[2], Bayards, M., V-R., Vig.), *guta* (V[3], Foncine-le-Haut, Cize, Gilley), *guta* (Cuvier), *gutǫ* Verrières de Joux, Doubs, Mouthe, Clucy), *gut* (Levier, Amathay), *gutę*[2] (Morteau).

musca — *mǫtš* (V[1], V[2], M., V-R., Vig.), *mǫts* (V[3], Verrières de Joux, la Cluse).

muscas — *mǫtsę* (Verrières de Joux, Doubs, Gilley), *mwatsę* Mouthe, Cize), *mwętsę* (Foncine-le-Haut, Cuvier, Clucy, Levier), *mušę* (Amathay), *mœtša* (Morteau).

bursa — *bǫrsa* (V[1], V[2], Vig.), *bǫrs* (V-R.), *bǫša*[3] (M.), *buša* (V[3], Foncine-le-Haut, Cize, Gilley), *bušǫ* (Verrières de Joux, Doubs, Mouthe, Clucy, Levier), *bušao* (Cuvier).

surdu — *sǫrdǫ* (V[1]), *sǫr* (V[2], Vig., V-R.), *sœd'* (M.), *sǫrdžǫ* (Bayards), *sudžu* (V[3]), *sudžu* (Morteau), *sudu* (Verrières de Joux, Doubs, Gilley, Levier, Amathay), *sudyǫ* (Mouthe, Cuvier), *sudu* et *sudyǫ* (Clucy).

[1] Des traces de l'ancienne diphtongue s'observent un peu partout; cf. muscas.

[2] La diphtongue se réduit généralement à *u* en F-C. et V[2], étroitement unis.

[3] Sur *š* de M., V[2], F-C., cf. § 73 et surtout G., *Bull. du Gloss.*, 1902, p. 65, 1904, p. 17 sq.

§ 32. ǫ]l = *ü*.

pullu — *pü*. *pulvis + a = *püsa* (V¹).

pulvere — *püdra* (V¹, V², Verrières suisses, Auvernier, Gilley), *püdr* (Côte aux Fées, Coffrane, Savagnier), *pœdr* (Corcelles), *püdrǫ* (Verrières de Joux, Doubs, Mouthe), *pudr(a)* (M., Cuvier), *pudrǫ* (Levier, Amathay).

§ 33. ǫ[ou] + nasale = *õ*.

potione — *pəzõ* (V³), *pǫzõ* (V¹, V²), *pęzõ* (Coffrane), *puzõ* (M.), *pǫzõ* (Gilley), *pwęzõ* (Levier, Amathay, Doubs), *pwazõ* (Verrières de Joux), *äbzõ* (Mouthe), *puzũ* (Morteau).

cantione — *tšãsõ* (V¹, V², M., V-R., Vig.), *tsãsõ* (V³, F-C.)[1].

undecim — *õz*.

poma — *põma* (V¹, V², Bayards), *põm* (V-R.), *pǫma* (M.), *puma*[2] (V³), *pumǫ* (Verrières de Joux, Doubs, Mouthe, Levier, Amathay), *puma* (Gilley), *pumę* (Morteau). (cf. Gœrlich, § 69).

7) u tonique.

§ 34. u[= *ü*.

nudu — *nü* (V-T., M., F-C.), *ñü* (Vig., V-R.).

securu — *sür, sürǫ* (V¹), *šœ* (Gilley).

judice — *dżüdzǫ* (V¹, V²), *dżüdzu* (Verrières de Joux, Doubs, Mouthe, Cuvier, Morteau), *dżüdž* (Fourgs, Foncine-le-Haut, Gilley, M., V-R., Corcelles, Auvernier), *žüž* (Amathay, Cize, Cuvier), *dzüdz(u)* (Levier, V³), *dzüdz* (Boudry).

maturu = **máuro*, marche généralement avec ǫ[. *mœr* (V¹, Boveresse, Vig.), *mœ* (Buttes, Gilley), *mwœ* (V³, M.), *mœr* (V-R.), *mwǫ* (Verrières de Joux, Doubs, Mouthe), *mü* (Amathay), *mu* (Levier). (cf. G., § 71).

§ 35. u] = *œ et wę*.

putidu — *pœ* (M., V³, F-C.), *pwę* (V¹, V², V-R.), *pwę* (Vig.).

putida — *pœta* (M., V³), *pœtǫ* (Doubs, Mouthe, Levier,

[1] *šãsõ* (Amathay), *tšãsũ* (Morteau).

[2] Dans V², F-C., dénasalisation comme pour *ãna*, voir § 21.

Amathay), *pto* (Fourgs, Verrières de Joux), *pta* (Gilley), *pwęta* (V[1], V[2]), *pwęt* (V-R.), *pwęta* (Vig.).

(putidu a peut-être subi l'influence du mot porcu?)

§ 36. u + l = *ü*.

culu — *kü*.

pulice — *püdĕ* (V[1], V[2], Vig., V-R.), *püsa* (V[3]), *püs* (F-C.), *püšo* (Mouthe), *pudæ* (M.).

§ 37. u + nasale = *õ*.

u s'est donc confondu avec o (cf. G., § 75).

unu (article) — *õ*[1], (adjectif numéral) — *õ* (V-T., M., V-R., F-C.)[2], *yõ* (Vig.).

die lunae — *d'lõ* (V-T., M.), *dəlõ* (Vig.), *dəyõ* (V-R.), *lõdi*[3] (Verrières de Joux, Doubs, Cluse, Levier, Gilley), *lõdyę* (Mouthe), *lẽdi* (Amathay).

*pruma — *prõma* (V[1], Boveresse, Buttes, M., Vig.), *prõm* (V-R.), *prõna* (Couvet), *prüna*[4] (V[3], Gilley), *prünoę* (Doubs, Mouthe, Levier), *prün* (Amathay), *prümoę* (Verrières de Joux, Cluse).

-una, même phénomène que pour -ina (cf. §§ 3 et 78).

fortuna — *fortná* (V[1], V[2], Bayards, Vig., Cernier, Coffrane), *fórtœn* (V-R.), *futná* (V[3]), *futšçéna* (Mouthe, Foncine-le-Haut), *fuᵊtšũnę* (Morteau), *furtün* (Cuvier).

[1] Amathay *ẽ*, Morteau *ĩ*, Mouthe, Cize, Cuvier *yõ*.

[2] Amathay *ẽ*, Morteau *œ̃*.

[3] La Franche-Comté présente l'ordre des mots français; mais il est probable que ce n'est pas là l'ordre ancien. Nous avons à Mouthe, par exemple, à côte de *lõdyę, mädyę, dæ̃dyę* les formes *dvẽdru, tsãdu* avec antéposition de dies.

[4] *prüna* etc. doit avoir subi l'influence française, d'autant plus que ce fruit n'arrive aux Verrières suisses, p. ex., que par importation.

Sur *m* cf. Niedermann, *Contributions à la critique et à l'explication des gloses latines*, Neuchâtel 1905, p. 39: „Les Burgondes, lors du partage des biens avec les populations gallo-romaines de la Suisse occidentale et de la Savoie, auraient importé un *pruma* germanique qui aura fini par triompher du *pruna* roman".

luna — *lœn* (V-R.), *lęna* (Foncine-le-Haut, Cize), *lœnǫ* (Mouthe, Clucy, Levier), *lœra,* vite *lra* ou *rla* (Gilley), *lęna* (V²), *lna* (V¹, V³, M., Vig.), *lnǫ* (Amathay, Verrières de Joux, Doubs), *lnę* (Morteau).

8) au tonique.

§ 38. au[= *ǭ, ū* anciennement *ou* (cf. collu, costa §§ 25 et 28).

paucu — *pu* (V-T., M., V-R., Vig., Amathay, Morteau), *pǫ* (F-C.).

audiat — *udž* (V¹, V², Vig., V-R.), *uy* (V³, M.).

aura — *ura* (V¹, V²), *ur* (V-R.), *uvra* (M., Vig.), *uvrǫ* (la Cluse), *ǭra* (V³).

caule — *tšu* (V¹, V², M., V-R., Vig., Morteau), *šu* (Amathay), *tsu* (V³), *tsǭ* (F-C. moins Doubs: *tšǫ*).

B) Les divergences.

1) a tonique.

§ 39. a[

	M.	V-R.	Vig.	V¹	V²	V³
pratu	*pra*	—	—	*prę*	—	—
cantatu	*tšāta*	—	—	*tšātę*	—	*tsātę*
plumatu	*pχœma*	—	*pχǫma*[1]	*pχǫmę*	*pχõmę*	*plœmę*[2]
paupertate	*purta*	*pǫvœrta*	—	*purtę*	—	—
veritate	*vęrta*	*vœrta*	—	*vœrtę*	—	*vrətę*[3]
cantare	*tšāta*	—	—	*tšātę*	—	*tsātę*
fumare	*fma*	—	—	*fmę*	—	—
plorare	*pχœra*	—	*pχǫra*	*pχǫrę*	*pχœrę*	*plœrę*
vastare	*gęta*	*gata*	—	*gętę*	—	—
saltare	*sǫta*	*süta*	—	*sütę*	—	*satę*[4]
nasu	*na*	—	—	*nę*	—	—

[1] Boudry: *pyŏma.*
[2] Côte aux Fées: *plümę.*
[3] Bayards: *vœrtę.*
[4] Côte aux Fées: *sǫtę.*

§ 40. -ata.

		M.	V-R.	Vig.	V¹	V²	V³
-ata	=	*-ẽy*	*-ẽy*[1]	*-ãy*	*-ã*[2]	—	—
caminata		*tšəmnęy*	*tšœmnęy*	*tšœmnay*	*tšəmna*	—	*tsəmna*
diurnata		*džəneу*	*džǫrnęy*	*džǫrnay*	*džǫrna*	—	*dzuna*[3]
palata		*pǫlęy*	*pęlęy*	*pǫlay*	*palęy*	—	*pęla*
rosata		*rǫzęy*	*rǫzęy*	*rǫzay*	*rǫza*	—	—
vannata		*vãnęy*	*vãnęy*	*vãnay*	*vãna*	—	—[4]
	-atas.						
-atas	=	*-ęy?*	*-ęy?*	*-ay?*	*-ęy?*	—	—
matutinatas		*matnęy?*		*matnay?*	*matnęy?*	—	—
gelatas		*džalęy?*		*džalay?*	*džalęy?*	—	*dzalęy?*

§ 41 a].

quattro	*katr*	—	—	*katrǫ*	—	*katru*
saccu	*sa*	—	—	—	—	*sǫ*
vacca	*vatš*	—	—	—	—	*vats*
braciu	*bra*	*bră*	—	—	—	—

§ 42. ar + cons.

arbore	*arbr*	—	—	*arbrǫ*[5]	*ęrbrǫ*	*ęrbr(u)*
largu	*lęrdž*	*lardž*	—	*lardžǫ*	*lęrdžǫ*	*lęrdzu*
larga	*lęrdž*	*lardž*	—	*lardža*	*lęrdža*	*lęrdz*
parte	*pwę*	*par*	—	—	*pęr*	
	as + cons.					
asinu	*an*	—	—	*ęnǫ*	—	*ęnu*
passu	*pa*	—	—	*pę*	—	—

Exemples supplémentaires pour V-T.

	Noiraigue	Travers	Verrières suisses	Côte aux Fées
barba	*barba*	—	*bęrba*	—
renard	*rnar*			*rnę*
que je parte	*part*			*pwęš*

[1] Sous V-R. nous donnons ici les formes de Savagnier. Dombresson a *-ẽy* (*tšœmnęy*), Cernier *-ęy* et *-ay* (*tšœmnęy*, *džǫrnay*), Coffrane *-ay* (*tšœmnay*).

[2] Le relevé phonétique de Rosières porte: *tšəmnẽy*, *džǫrnęy*, *vãnẽy*, formes analogiques refaites sur le pluriel.

[3] Bayards: *dzǫna*.

[4] Côte aux Fées: *vana*.

[5] Sur *a* de V¹ cf. § 9.

	Noiraigue	Travers	Verrières suisses	Côte aux Fées
tarde	*tar*	—	*tę*	—
die martis		*dmar*	*dəmwä*	
arma	*arma*			*ęrma*
pasta	*pętª*	—	—	—
pasquas	*pękę*	—	—	—
*casnu		*tsęnu*	—	
bassu		*bę*	—	—
grassu		*grę*	—	—
quassat		*kęs*	—	—

§ 43. a[ou] + l.

	M.	V-R.	Vig.	V[1]	V[2]	V[3]
sale	*sǫ*	—	—	*sa*	—	—
malu	*mǫ*	—	—	*ma*	—	—
pala	*pǫla*	*pǫl*	*pǫla*[1]	*pala*	—	—
caballu	*tšvǫ*	—	—[2]	*tšva*	—	*tsvǫ*
calidu	*tšǫ*	—	—[2]	*tša*	—	*tsa*
calceas	*tšǫsę*	*tšǫs*	*tšǫsę*	*tšasę*	—	*tsasę*

§ 44. a[ou] + nasale en terminaison masculine.

manu	*mã*	—	—	—	—	—
fame	*fã*	—	—	—	—	—
pane	*pã*	—	—	—	—	—
campu	*tšã*	—	—[2]	—	—	*tsã*
blancu	*byã*	—	—	—	—	*blã*
annu	*ã*	—	—	—	—	—

§ 45. -aticu.

-aticu	*-ędž*	*-adž*				
formaticu	*fərmędž*	*fęrmadž*	—[2]	*frǫmędž*	*frǫmędžǫ*	*furmędzu*[3]
*aetaticu	*ędž*	*adž*	—[2]	*ędž*	*ędžǫ*	*ędzu*[3]
coraticu				*kurędžǫ*		*kurędzu*
*salvaticu				*suvędžǫ*		*savędzu*
viaticu						*vyędzu*

[1] Corcelles, Auvernier: *pęla* mot français, habillé à la patoise.
[2] Boudry: *tsəvǫ, tsǫ, tsã, fęrmadz, ads.*
[3] Bayards: *frǫmędsǫ, ędsǫ.*

§ 46. a[.

	Verrières de Joux	Doubs	Les Fourgs	Mouthe	La Rivière[1]
pratu	*prẹ*	—	—	*prẹ*	
cantatu	*tsãtẹ*	—	*tsãtẹ*	*tsãtẹ*	
plumatu	*plœmẹ*	—	*pləmẹ*	*plœmẹ*	
paupertate			*pọrtẹy*		
veritate	*vẹrtẹ*	—	*vərtẹy*	*vẹrtẹ*	
cantare	*tsãtẹ*	—	*tsãtẹ*	*tsãtẹ*	—
fumare	*fmẹ*	—	*fəmẹy*	*fmẹ*	—
plorare	*plœrẹ*	—	*plərẹ*	*plœrẹ*	
vastare	*gẹtẹ*	*gẹtẹ*	*wẹtẹy*	*dẹtẹ*	*gẹtẹ*
saltare	*sọtẹ*	*sọtẹ*	*sọtẹy*	*satẹ*	
nasu	*nẹ*	—	*nẹy*	*nẹ*	*nẹ*

§ 47. -ata.

caminata	*tsẹmnọ*	—	*tsəmnọ*	*tsẹmnọ*	—
diurnata	*dzunọ*	—	—	—	—
palata	*pọlọ*	—	—	*palọ*	
rosata	*rọzọ*	—	—	*rwazọ*	
vannata	*vd̃nọ*[2]	*vãnọ*	—	—	

-atas.

matutinatas	*tsẹmnẹy:*				
gelatas	*dzọlẹy.*				

§ 48. a].

quattro	*kọtru*	—	—	*katru*	
saccu	*sọ*	—	—	—	
vaccas	*vọtsẹ*	—	—	*vatsẹ*	
braciu	*brọ*	—	—	—	*bra*

§ 49. ar + cons.

arbore	*ẹbru*	*ẹbru*	—	—	—
largu	*lardzu*[3]	—	—	—	
larga	*lardz*	*lardzọ*	*lärdzə*	*lardzọ*	
parte	*pa*		—		

[1] Pour les formes de la Rivière, nous avons consulté l'*Atlas linguistique de la France*, par MM. Gilliéron et Edmont. Paris, Champion, 1902 et suiv. L'ouvrage étant encore inachevé, certains mots types manquent. Exemples supplémentaires de la Rivière: *emporté* — *ãputẹ, laver* — *lavẹ, glaner* — *dzanẹ, gelée* — *dzalọ*.

[2] *d̃* = *a* qui tend vers *o*; *ã̃* désigne le même son, mais nasal.

[3] Sur *a* cf. § 52.

	as + cons. Verrières de Joux	Doubs	Les Fourgs	Mouthe	La Rivière
asinu	*ęnu*	—	*ęnu*	*ęnu*	—
passu	*pę*	—	—		—

Exemples supplémentaires:

Verrières de Joux: grassu, -a = *grę, gręsǫ*; bassu, -a = *bę, bęsǫ*; pasquas — *pękę*; *casnu — *tsęnu*; quassat — *kęs*; lardu — *lă*; carru — *tsă*.

La Cluse: grassu, -a = *grę, gresǫ*; pasquas — *pękę*; repascu — *rpę*; carru — *tsa*; mardi — *mādi*.

La Rivière: cattu — *tsa*; casnu — *tsęnu*; barba — *barb*ᵃ, lardu — *la*, carru — *tsa*; mardi — *madi*.

§ 50. a[ou] + l.

	Verrières de Joux	Doubs	Les Fourgs	Mouthe	La Rivière
sale	*sǫ*	—	*sǫ*	*sǫ*	[1]
malu	*mǫ*	—	—	—	—
pala	*pǫlǫ*	—	*pǫlǫ*	*palǫ*	
caballu	*tsvǫ*	—	*tsvǫ*	*tsvǫ*	*tsəvǫ*
calidu	*tsǫ*	—	*tsǫ*	*tsǫ*	*tsǫ*
calceas	*tsǫsę*	—	*tsǫsę*	*tsasę*	*tsǫs* (sing.)

§ 51. a[ou] + nasale, en terminaison masculine.

manu	*mā*	*mā*	—	—	—
fame	*fã̄*	*fā*	—	—	—
pane	*pã̄*	*pā*	—	—	
campu	*tsã̄*	*tsā*	—	—	—
blancu	*blā*	*blā*	—	—	—
annu	*ã̄*	*ā*	—	—	—

§ 52. -aticu.

formaticu	*frumędzu*	*frumędzu*	*frumędzu*	*frumędzu*	
*aetaticu	*ędzu*	*ędzu*	*ędzu*	*ędz(u)*	*ędzu*
coraticu	*kurędzu*				

[1] falce — *fǫ*.

§ 53. Comme ces quelques exemples suffisent à le prouver, exception faite pour -ata, dont nous aurons à parler plus tard (cf. § 55, 1), l'*a* libre latin s'est conservé régulièrement dans tout le domaine étudié, sauf au Val de Travers et dans la partie limitrophe de la France, où il aboutit à *ę*. L'*a* entravé s'est maintenu également partout, excepté pour V-T. et F-C. dans les cas: ar + cons., as + cons., où il a donné les mêmes résultats que *a* libre (*ę*).

(L'*a* actuel de V[1], F-C. dans la combinaison ar + cons. est dû à un retour (cf. M-L., § 169), ainsi que le prouvent *arbǫ* (Verrières de Joux, Doubs), de herba, *fa* de ferru (F-C.), cf. § 9, anciennement **erba, *fer*).

Pourquoi cette différence de traitement? Aurions-nous affaire dans le Val de Travers à une influence venant du centre de la France, qui ne se manifesterait que dans ce seul cas et dans un patois qui, ainsi que nous l'avons vu, se rattache certainement au groupe franco-provençal? Serait-ce plutôt une influence bourguignonne ou franc-comtoise, ou enfin cet *ę* trouverait-il son explication par un développement spontané? C'est ce que nous allons tâcher d'éclaircir.

§ 54. S'agit-il de la loi française a[= *ę*? Cette hypothèse est celle qui se présente d'abord à l'esprit. M. Meyer-Lübke a émis dans son „*Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*“, p. 20, la séduisante hypothèse que le franco-provençal, qui partage si souvent le sort du français, a aussi connu les commencements de l'évolution de *a*[vers *e*, et que l'*a* actuel du franco-provençal représente un retour à une prononciation autrefois abandonnée. Dans ce cas, le Val de Travers offrirait un état archaïque de ce phénomène.

S'agit-il donc de la loi française? C'était déjà l'opinion de Häfelin, c'est aussi celle de M. Urtel, qui propose même (*o. c.*, p. 4) de ne plus faire rentrer le patois du Val de Travers dans le groupe franco-provençal. Mais M. Gauchat[1] a déjà fait remarquer qu'il ne saurait être question de la loi française

[1] *Zts. f. fr. Sp. u. Lit.* XXV 2, p. 120.

a = *ę*, puisque *-ata* reste *-ā*, *-aticu* = *-ēdĕ*, *-ēdz* et surtout parce que l'*a* entravé, devant *r* et *s* plus consonne, participe aussi à ce changement — objection capitale, à laquelle vient encore s'ajouter le fait que les mots d'emprunt qui ont conservé l'*a* en français, comme *cave*, sont, eux aussi, atteints par l'évolution (*kęv*), ce qui semble démontrer que la loi n'a agi qu'après l'emprunt, donc plus tard qu'en français.

§ 55. L'explication du phénomène par l'influence de la Haute-Franche-Comté, de Besançon, par ex., résiste, à première vue, aux objections que M. Gauchat avait émises contre l'hypothèse d'une influence du centre de la France.

Les documents étudiés par MM. Förster, Wendelborn et Gœrlich prouvent, en effet, que le dialecte bourguignon-franc-comtois connaît non seulement la loi: *a* libre = *e*, mais encore qu'il rend l'*a* entravé par *ai* (quelquefois même *e*); ce qui permet de supposer un acheminement vers *e*. Mais on sait que la forte limite qui sépare les patois neuchâtelois de ceux du Jura bernois se continue sur territoire français et sépare la Bourgogne en deux parties.

Les documents de MM. Förster et Wendelborn concernent le nord, avec lequel le Val de Travers n'a guère été en relations directes; ceux de M. Gœrlich sont, à peu d'exceptions près, tous tirés du nord ou de l'ouest, et ne peuvent guère faire loi pour notre domaine.

Il ressort cependant de ces travaux que le dialecte que nous appellerons haut-franc-comtois distingue entre deux sortes d'*a*:

1) ancien *ā*, qui devient généralement *ę̄* ou *ę̄* (*ey*);
2) ancien *ă*, qui devient *ę̆*, lequel s'écrit *ai*, au nord, et a abouti à *ǫ* au sud.

La première loi est très répandue et embrasse le territoire que nous étudions; la deuxième, au contraire, est propre au nord et permet d'établir une ligne de démarcation entre le haut et le bas franc-comtois.

Nous trouvons, par exemple, dans le *Lyoner Ysopet* les mots suivants:

1) lāssum = *lais*; pāssum = *pais, pes*; māš(cu)lum = *mesle*; et, à la rime, *presse* : *quesse* (quāssat). Sur l'allongement de āš cons. voir § 58.
2) vaccam = *vaiche*; *hapiam = *aiche*; sapiam = *saiche.*

De même dans Végèce (Wendelborn, p. 12 sq.): *pes* à côté de *pas, bes* et *basse, les* à côté de *las*; à la rime généralement *a*, mais: *trespessent* (-passant) : *cessent* (cessant), *amessent* (admassant) : *lessent* (lassant) : *repassant* (repascunt).

-aticu = *-aige* et *-age.*
seche (sapiat) : *teche* (*tache*) : *aiche* (*hache*).

Les exemples sont moins nombreux dans Gœrlich. Nous y trouvons cependant (p. 26): *faice, graice* (*grâce*), -aticu = *-aige* et vacca — *vaiche.* „Tatsache ist, dafs wie in der Franche-Comté, so auch in der Bourgogne (Yonne nicht ausgeschlossen) *ai* und *a* vor *š* und *ž* nebeneinander bestehen: mit dem Unterschiede jedoch, dafs *ai* überwiegt[1].“

Ainsi, dans le dialecte haut-franc-comtois, ā[ou] = *e* (*ey*), ă] est généralement rendu par la graphie *ai*, surtout devant les sifflantes.

Quelle était la prononciation exacte de ces graphies? C'est ce qu'il nous est impossible de déduire des quelques documents que nous possédons. La nature de cet *i* adventice est encore très obscure; on en retrouve des traces un peu partout[2].

Cependant, malgré la grande ressemblance de ce dialecte avec les patois du Val de Travers et de la France limitrophe, nous ne croyons pas pouvoir rattacher ces derniers au groupe que nous avons appelé haut-franc-comtois (H-F-C.), et cela pour les raisons suivantes:

[1] Gœrlich, *o. c.*, p. 29.

[2] Cf. Gœrlich, *o. c.*, p. 11: preys (Vaumarcus). Cf. aussi Jeanjaquet, dans *Aus rom. Sprachen u. Litter. (Festschrift Morf)*, p. 282-283.

1) -ata, qui aboutit à -*ā* (*ǫ*) dans V-T. et F-C., a partout donné *ee* (*eie*) dans le dialecte H-F-C., graphie pour laquelle on ne saurait certes revendiquer une prononciation -*a*.

Ce point est très important, car il prouve que les dialectes étudiés par MM. Förster, Wendelborn et Gœrlich ont un caractère français. C'est du *lorrain* et non du *franco-provençal*.

2) Bien que nous trouvions pour a], dans le dialecte H-F-C., la graphie *ai* (qui pourrait prouver, sinon une prononciation *e*, du moins un acheminement avancé vers ce dernier son), et que le résultat actuel de a] soit fréquemment *e* dans ce dialecte H-F-C., nous ne sommes pas autorisés par là à conclure que le *ę* de V-T., F-C., issu de a]^{r}, a]^{s}, soit le produit de cette évolution de l'*a* vers *e*, que nous avons constatée dans l'ancien bourguignon, dans l'*Ysopet* et dans les plus anciens textes haut-franc-comtois. Car, s'il en était ainsi, nous aurions cet *e* dans un beaucoup plus grand nombre de cas et notamment devant les mouillures. M. Förster (*o. c.*, XXVIII *β*) dit, en effet, que la graphie *ai* est régulière devant *š*, *ž* (*vaiche, aiche, saiche*), or nous avons: V-T., F-C. *vatš* (*vats, vǫts*), *atš, satš* au lieu des formes que nous attendrions **vętš* (*vęts*), *ętš, sęts.* (Cf. produit actuel de Besançon *vęts* etc.).

3) Le traitement de a + nasale infirmerait à lui seul, nous semble-t-il, l'hypothèse d'une influence haut-franc-comtoise.

Nous avons deux cas à considérer:

α) a + nasale + u, e. *β*) a + nasale + a.

α) a + nasale + u, e = *ã* V-T., F-C. = *ain* (*aim*) *Lyoner Ysopet* (F. XXVII, 14), *ain* et *ein* qui rime avec ē + nasale *main* (mane) : *serain* (serēnum); *Végèce* (W., p. 11, § 14), = *ain* (*ein*) et sporadiquement *an* dans le dialecte bourguignon (Gœrlich, p. 18).

Si „manu = *main* stellt eine Vorstufe der e-Entwickelung vor“ (G., *Zts.*, 27), le traitement de a + nasale peut servir de critère et permettrait de dire, *a priori*, que les patois qui ont *mã* conservent l'*a* latin (sauf retour à prouver) et, en tout cas, ne participent pas à l'évolution française *a* = *e*.

Si donc nous avons, dans le dialecte H-F-C., au XIIIe siècle déjà, le type *main*, si l'on trouve même la rime *main* (mane) : *serain* (serenum) (W., § 14), c'est que dans ce dialecte l'*a* tonique libre latin ne s'est pas maintenu et que, ses résultats coïncidant avec ceux du français de l'Ile de France, il a dû subir la loi française *a* = *e*.

Si, d'autre part, nous trouvons V-T., F-C. *mã*, c'est que l'*a* tonique libre latin s'est conservé intact jusqu'au moment de la nasalisation et que sa transformation en *ẹ* ne saurait s'expliquer par l'influence française ou haut-franc-comtoise (lorraine).

β) a + nasale + a = *-ãna* (V[1], V[2]), *ẹna* (V[3]), *ẹnọ* (F-C).

„a vor *n* und *m* in weiblichem Ausgange wird zu *ai, ei, e* und *oi*; nur ganz vereinzelt finden sich Formen mit *a*“ (Gœrlich, p. 18); „-a + nasale ohne vorhergehendes I-Element gibt mit weiblicher Endung *einne* oder *ainne* und reimt zu á + nasale mit vorhergehendem I-Element (= *-iene, -ieinne, -iainne*) während sonst á und *I* + *á* nicht gebunden werden“ (Wendelborn, § 14).

Il appert des citations de MM. Gœrlich et Wendelborn qu'avant d'aboutir à l'*e* actuel, l'*a* de a + nasale + a a passé, dans le dialecte H-F-C., par la série *a, ai, e,* tandis que, comme nous l'avons vu, l'*ẹ* de *lẹna* (V[3], F-C.) peut s'expliquer par une influence récente du français (cf. § 20); *lãna* de V[1], V[2] montre encore l'ancienne conservation de *a* (traitement franco-provençal).

§ 56. Ne pouvant admettre pour expliquer l'origine de l'*ẹ* de V-T., F-C. ni l'influence du français, ni celle du dialecte H-F-C., nous sommes obligés d'avoir recours à l'hypothèse d'un développement spontané qui, seul, pourra nous faire comprendre pourquoi l'*a* libre n'est pas atteint par l'évolution dans toutes les positions et pourquoi l'*a* entravé par *r* ou *s* donne les mêmes résultats que l'*a* libre.

Mais, avant de rechercher les causes de ce développement spontané et ses conditions, il nous paraît intéressant de délimiter, aussi exactement que possible, le territoire français où se retrouvent les lois que nous avons constatées jusqu'ici

dans le patois du Val de Travers: a[= ę̄, -ata = ā, a]^{r}, a]^{s} = ę̄, a + nasale + u = ã, ǎ] = ǎ.

Nous nous sommes efforcé de le faire avec les matériaux que nous ont fournis l'*Atlas linguistique de la France* et les relevés du *Glossaire des Patois de la Suisse romande*, et nous avons constaté l'existence d'une langue de terre qui, partant du sud-est du département du Jura (Orgelet, St-Laurent), et longeant la crête du Jura ou le Doubs jusqu'à Morteau, comprendrait tout le plateau d'où sort le Doubs.

Ce territoire linguistique, auquel se rattache le Val de Travers en Suisse, est limité au sud par Saint-Claude, Saint-Amour, à l'est par Montain, Mouchard, Gatey, dont le patois est français, au nord par Levier, Amathay, Vuillafans, Ornans, qui se rattachent au haut-franc-comtois, à l'ouest par Avoudrey, Morteau, les Gras, qui font partie du franco-provençal.

Le tableau suivant permettra de se faire une idée plus exacte du territoire français d'où durent partir les colonisateurs du Val de Travers. (Nous écrivons en italiques les localités situées dans ce territoire).

	St-Amour	*Orgelet*	*St-Laurent*	Les Rousses
-atu[1]	*fūmę*[4]	*tsātę*	*tsātę*	*tsāta*
-ata[2]	*zęlǫ*[4]		*dzurnę*	*dzǫrna*
ǎ][3]	*sǫ*	*vats*	*vats*	*vatšə*
asinu	*ǫnu*	*ęnu*	*anu*[5]	*anǫ*
calidu	*sǫ*			
manu	*mā*	*mā*	*mā*	*mẽ*

	Foncine-le-Haut	*Cize*	Montain	Gatey	Mouchard
-atu	*tsātę*	*tsātę*	*fūmę*	*fmę*	*fmę*
-ata	*džəmęya*	*dzuña*	*dzala*	*žalę*	*matnǫ*

[1] Mots types: 1) *fumé*, carte 617 de l'*Atlas linguistique de la France*. 2) cantatu des listes du *Glossaire romand*.

[2] Mots types: 1) *gelée*, carte 631 ou *cheminée* 263 b. 2) diurnata du *Glossaire*.

[3] Mots types: 1) *chat*, carte 250 (Les cartes de *quatre, sac, vache* n'ont malheureusement pas encore paru). 2) vacca du *Glossaire*.

[4] Mais nasu — *nǫ, emporté* — *ępurtǫ*. matutinata — *mičnę*.

[5] Mais *casnu — *tsęnu*, arbore — *ębru*.

	Foncine-le-Haut	*Cize*	Montain	Gatey	Mouchard
ă]	*vęts*	*vats*	*tsę*	*ša*	*tsa*
asinu	*ęnu*	*ęnu*	*ęn*	*an*	*an*
calidu	*tsa*	*tsa*			
manu	*mẽ*	*mã*	*mẽ*	*mẽ*	*mẽ*

	Clucy	Levier	*Cuvier*	*Mouthe*	*Les Fourgs*
-atu	*tsãtę*	*tsãta*	*tsãtę*	*tsãtę*	*tsãtę*
-ata	*dzuñǫ*	*dzunǫ*	*dzuñả*	*dzunǫ*	*dzunǫ*
ă]	*vats*	*węts*	*vęts*	*vats*	*vǫts*
asinu	*anu*	*anu*	*ęnu*	*ęnu*	*ęnu*
calidu	*tsǫ*	*tsǫ*	*tsǫ*	*tsǫ*	*tsǫ*
manu	*mã*	*mã*	*mã*	*mã*	*mã*

	La Rivière	*Doubs*	*Lièvremont*	*Gilley*
-atu	*fmę*	*tsãtę*	*tsãtę*	*tsãtę*
-ata	*dzalǫ*	*dzunǫ*	*dzuna*	*dzna*
ă]	*tsa*	*vǫts*	*vatš*	*vǫtš*
asinu	*ęnu*	*ęnu*	*ęnu*	*ęnu*
calidu		*tsǫ*	*tsa*	*tsa*
manu	*mã*	*mã*	*mã*	*mã*

	Amathay	Vuillafans	Ornans	Avoudrey	Morteau
-atu	*šãtä*	*fmę*	*šãtä*	*fœma*	*tšãta*
-ata	*žünǫ*	*žǫlęy*	*žuñä*	*žǫla*	*džənä*
ă]	*vaš*	*šę*	*vęš*	*šę*	*vętš*
asinu	*ä*	*an*	*añ*	*an*	*anu*
calidu	*šǫ*		*šǫ*		*tšǫ*
manu	*mã*	*mã*	*mã*	*mã*	*mã*

Les Gras: *tsãta, rœzę* (rosata), *vęts, anu, tšǫ, mã.*

Nous examinerons plus tard s'il est des causes historiques, géographiques ou sociales qui puissent nous expliquer l'existence de ce territoire, et de quelle époque peut dater sa constitution. Occupons-nous d'abord de rechercher les conditions exactes de l'évolution de l'*a* et étudions dans ce but les exceptions apparentes aux lois que nous avons déjà citées: a[= *ę̃*, a] = *ă*.

§ 57. 1) -ata.

	-atu	-ata	-ale	-a (final)
Morteau	*a*	*ä*	*ǫ*	-*ę*
Gilley	*ę*	*a* —	*a*	-*a*
Lièvremont	*ę*	*ǫ* —	*ǫ*	-*ǫ*
Doubs	*ę*	*ǫ* —	*ǫ*	-*ǫ*
La Cluse	*ę*	*ǫ* —	*ǫ*	-*ǫ*
Verrières de Joux	*ę*	*ǫ* —	*ǫ*	-*ǫ*
La Rivière	*ę*	*ǫ* —	*ǫ*	-*ǫ*
Mouthe	*ę*	*ǫ* —	*ǫ*	-*ǫ*
Levier	*a*	*ǫ* —	*ǫ*	-*ǫ*
Amathay	*ä*	*ǫ* —	*ǫ*	-*ǫ*
V-T.	*ę*	*a* —	*a*	-*a*
N.	*a*	**a*	*ǫ*	-*a*.

Pourquoi l'*a* libre latin s'est-il maintenu, au Val de Travers et dans la France limitrophe, dans ce cas seulement et au seul singulier?

Le résultat actuel de -ata est identique au produit de *a* + *l*; sauf quand le singulier a été influencé par le pluriel. Ainsi les formes de M.: -ata = *ęy*, de V-R.: -ata = *ęy* et de Vig.: -ata = *ay* sont refaites sur le pluriel[1]. La terminaison -*ay* (*ey*) a gagné d'abord les nombreux collectifs en -ata, puis tous les autres mots; *palęy* de V[1], V[2] nous en fournit une preuve intéressante (cf. G., § 2).

Avant d'aboutir à *ǭ* (resp. *ā*), -ata pourrait donc avoir passé par l'étape **ao* (*aa*), qui suppose la conservation de l'*a* tonique et l'assourdissement en *o* (ou le maintien) de l'*a* final.

Or l'étape **aa, ao,* de -ata n'est possible qu'après la chute du *t* intervocalique, chute qui, d'après M. Lot (*Rom.* XXX, p. 481 sq.) ne saurait être de beaucoup postérieure à la fin du IXe siècle, date que nous admettrons d'autant plus volontiers que la vocalisation de *l* dans le groupe al + cons. doit s'être

[1] L'ancien lyonnais nous offre les développements suivants: -ata = *a*, -atas = *ates* = *aes* = *ays* (XVe siècle) = *eys* (XVIe et XVIIe s.). Cf. Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge.* Thèse de Grenoble, Paris 1892, p. 106 sq.: „Les continuations de -*atas*, -*ates* sont dans nos textes -*as*, -*aes*, -*ays*, -*ais*, -*eys*, -*etz*, -*es*."

produite vers la même époque (cf. G. Paris, *Rom.* XVII, p. 428).

[Les résultats de Morteau (-ata = *ä*, diurnata = *dženä*; -ale = *ǫ*, calidu = *tšǫ*; -a = *ę*) confirment l'hypothèse que *ä* remonte à *-adä-*, *-aä*, *-ä*, puisque *a* final = *ę*. Mais ceux de V-T. et Gilley, où l'*a* final reste, peuvent s'expliquer autrement (cf. G., *Zts.* 120): aa = *ā* et, indépendamment, *al* = *a°*, *-ā* (hypothèse justifiée par N., où -ata = **aa*, *-a* et al = *ǫ*).

Dans ce cas l'*a* troublé n'apparaîtrait que dans la formule *a* + cons., donc: *amar*, *nas*, *paupertaḍ*, *amaḍ*, *bar|ba*, *pas|-quas*, *as|nu* etc., tandis que *aa* échapperait. A l'époque où l'*a* a commencé à se troubler, les voyelles finales *o*, *e* étaient déjà tombées. L'*a* s'est acheminé vers *ä*, qui s'est conservé dans *barba*, etc. (donc devant *r* qui persiste) et qui a abouti à *e* en syllabe ouverte.]

Puisque donc, jusqu'au Xe siècle, l'*a* tonique libre latin n'avait probablement subi aucune modification dans le groupe -ata, nous sommes en droit de conclure qu'il s'était conservé intact dans toutes les positions jusqu'à cette date-là. Sa transformation en *ę̄* doit être postérieure, et postérieure aussi à l'emprunt de mots tels que *cave* : *kęv* (V-T., Verrières de Joux, la Cluse), *kęv* (la Rivière), *kęva* (Gilley).

Or *cave* ne peut avoir été emprunté par le *français* qu'après l'époque où, d'une part, le *c* devant *a* avait sinon terminé, du moins commencé son évolution vers *tš* et, d'autre part, à un moment où l'*a* latin avait déjà passé à une variété quelconque de l'*e*, c.-à-d., au plus tôt, à partir de la fin du IXe siècle.

Faute de documents précis, plaçons l'emprunt français au Xe siècle, et nous voyons aussitôt que nous ne saurions faire remonter à une époque antérieure l'emprunt de V-T., F-C., puisque ce patois a certainement emprunté ce mot au français, — sous la forme *cave* naturellement, — ainsi que le prouve l'identité de signification.

L'altération de l'*a* ne saurait donc, pour toutes ces raisons, être antérieure au Xe siècle, ce qui revient à dire que l'évolution date environ de l'époque où le Val de Travers a dû être colonisé.

§ 58. 2) a]s, a]r.

Nous constatons dans le patois actuel du Val de Travers deux sortes d'*a*:

un *a* bref — l'*a* entravé latin — qui devient généralement *ǫ* dans la Franche-Comté voisine.

un *a* long, issu de -ata et de al + cons., remontant d'une part à une ancienne diphtongue **au*, de l'autre à *a͡a*.

Or, au Xe siècle, ainsi que nous l'avons vu plus haut, le patois V-T., F-C. connaissait certainement, outre l'*a* bref actuel et le premier élément de la diphtongue *au*, *a͡a*, une troisième variété d'*a*, disparue aujourd'hui, et dont la quantité nous est affirmée par le latin, d'une part, et par la longue actuelle d'autre part. C'est de cet a *long* qu'est issu l'*ę* duquel nous nous occupons ici.

Il nous resterait à expliquer comment et pourquoi cette transformation se fit, quand elle commença et combien de temps elle demanda.

Faute de documents, nous en sommes réduits, ici encore, à de pures conjectures. Dans un article intitulé „*Les mots dialectaux du français en moyen néerlandais*“ [1]. M. Salverda de Grave constate (p. 70) „que ce qui doit avoir déterminé le son de la voyelle en néerlandais, c'est la quantité qu'elle avait au moment où le mot a passé la frontière“.

Tout récemment, M. Gauchat a été amené, dans son étude du patois de Charmey [2], à des constatations analogues.

„Avec *a* libre latin sont donc venus se confondre, dit-il (p. 216), tous les *a* placés devant *r* ou *s* + consonne, tandis que les *ă* de *cattu*, **quattuor*, *saccu* sont restés. L'exception n'est qu'apparente, car *â* n'est le résultat que de *a long*, et devant *r* et *s* + cons. les voyelles, non seulement *a*, se sont allongées sur un très vaste territoire, cf. la différence de quantité des mots français *pâte*, *quart* à côté de *chat*, *sac*, etc.“

[1] *Rom.* XXX, p. 65-112.

[2] *Unité phonétique dans le patois d'une commune*, dans *Aus romanischen Sprachen und Litteraturen (Festschrift Morf)*, p. 174-232.

La quantité d'une voyelle pouvant exercer une influence sur la qualité, rien ne nous empêche d'admettre pour le patois V-T.-F-C. une influence de ce genre, et nous nous expliquons dès lors aisément ce qui s'est passé: Tandis que l'*ă* se conservait intact, l'*ā* (celui de a[, a]ˢ, a]ʳ) devenait de plus en plus fermé et aboutissait enfin à l'*ę̄* d'aujourd'hui. *La différence qualitative actuelle est donc due à la différence quantitative originelle,* qui doit provenir elle-même de la position de la voyelle (cf. *Rom.* XXX, p. 70).

Comme nous aurons à invoquer le traitement de ę[pour la fixation de l'époque de cette transformation de l'*ā*, nous renvoyons la discussion de cette importante question au chapitre suivant.

§ 59. Mais, auparavant, il nous paraît utile de bien relever les conclusions auxquelles nous sommes arrivés. L'histoire de l'*a* tonique latin nous a appris que les conditions d'évolution sont absolument les mêmes, sauf peut-être pour *al*, dans le Val de Travers et, non pas en français, mais dans la région limitrophe de la France. Cela semble prouver que la population du Val de Travers est issue de cette région.

On pourrait cependant admettre qu'une population *indigène* ait transformé son ancienne prononciation (*ā*) par le contact avec les Français. Mais -ata, qui devient *ā* au Val de Travers, différent de *ǭ* de la région limitrophe de France, ale = *ā* (V-T.) ~ *ǭ* (F-C.) et les nombreuses divergences de détail que nous avons relevées dans *„les traits communs“* (voir le tableau § 82), prouvant que les habitants du Val de Travers ont vécu dans une certaine indépendance après leur émigration, démontrent clairement qu'il ne saurait être question de la transformation d'un ancien *ā* en *ę̄* par influence française.

2) ę tonique.

§ 60. ę[.

Le tableau suivant permettra de se faire une idée des différents produits de l'ę[, suivant sa position en syllabe latine.

ęI

	V[1]	V[2]	V[3]	Verrières de Joux	Doubs	Mouthe
pede	*pi*	—	—	—	—	—
feru	*fir*	—	*fyœ*	*fyœ̣*	—	—
fera	*firta*	*fira*	*fyœ̣ra*	*firǫ*	—	*fyœ̣ro*
ferit	*fir*	*fi*	*fyœ̣*			
heri	*ir*	—[1]	*vyœ̣*	*vyœ̣*	—	—
petra	*pira*	—	*pyęra*[2]	*pyarǫ*	—	*pyärǫ*

ęI

(dans les monosyllabes terminés par une consonne, ou suivi d'un groupe de consonnes qui ne forment pas entrave).

	V[1]	V[2]	V[3]	Verrières de Joux	Doubs	Mouthe
lepore	*lęyvrǫ*	*lävrǫ*	*lęvra*	*livru*	—	*yęvru*
febre	*fęyvra*	*fävra*[3]	*fęvr*[5]	*fivrǫ*	—	*fyęvrǫ*
medicu	*męydžǫ*	*mędžǫ*[4]	*mędzu*[6]			
mel	*męy*	*mä*	*mę* (*męy*)	*mi*	—	*myę*

ęI

	Cuvier	Levier	Amathay	Gilley	Morteau
pede	*pi*	—	—	—	*pi*ᵊ
feru	*fyœ̣*	—	—	—	*fi*ᵊ
fera	*fyęrâ*	*fyœ̣rǫ*	*firǫ*	*fira*	*fi*ᵊ*rę*
heri	*vyœ̣*	*yœ̣*	*yœ̣*	*vyœ̣*	*yi*ᵊ
petra	*pyarâ*	*pyarǫ*	*pyärǫ*	*pyära*	*pi*ᵊ*rę*

ęI

lepore	*yœ̣vru*	*livru*	—	*liru*	*li*ᵊ*vru*
febre	*fyęvrâ*	*fivrǫ*	—	*fira*	*fi*ᵊ*vrę*
mel	*myœ̣*	*mi*	—	—	—

[1] Buttes: *yœ̣*.
[2] Côte aux Fées: *pyęr*, Bayards: *pyära*.
[3] Couvet: *fivra*.
[4] Boveresse: *midžǫ*.
[5] Verrières suisses, Bayards: *fivra*.
[6] Côte aux Fées: *mędžu*, Bayards: *mędžǫ*.

ęI

	M.	V-R.	Coffrane	Vig. Corcelles	Vig. Boudry	Vig. Auvernier
pede	*pi*	*pi*ᵊ	*pi*	*pi*	—	*pi*ᵊ
feru	*fyę*	*fi*ᵊ*r*	*fir*	*fir*	—	*fi*ᵊ*r*
fera	*fyęra*	*fi*ᵊ*r(t)*	*firta*	*firt(a)*	—, *fira*	*fi*ᵊ*ra*
ferit	*fyę*	*fi*ᵊ*r*	*fir*			
heri	*yę*	*yi*ᵊ*r*	*yir*	*ir*	*yir*	*i*ᵊ*r*
petra	*pyęr(a)*	*pi*ᵊ*r*	*pir*	—	—	*pi*ᵊ*r*

ęI

lepore	*lyęvra*	*lęvr*	*livr*	—	*livra*	*li*ᵊ*vr*
febre	*fyęvra*	*fi*ᵊ*vr*	*fivr*	*fivr(a)*	*fivra*	*fi*ᵊ*vra*
medicu	*midž*	*mędž*	*midž*	—		*mi*ᵊ*dž*
mel	*mi*	*mi*ᵊ	*mi*	—	—	*mi*ᵊ

On sait qu'après avoir atteint l'étape *ie* de son évolution, la diphtongue issue de *ę* libre latin peut suivre deux chemins différents et aboutit à *i* ou (*y*)*e* selon qu'on accentue le premier ou le second élément de la diphtongue:

schéma I. $ę = \bar{ę} = ęę = ie$ (accent flottant) $<$ *íę* — *i*.
schéma II. *ię́* — (*y*)*e*.

Dans les patois Vig., V-R., M., comme dans celui de F-C., l'*ę* latin a évolué selon le schéma I. L'évolution est parfaite au Vignoble et au Val de Ruz, mais a été entravée et quelque peu modifiée par *r* aux Montagnes neuchâteloises et en Franche-Comté.

La partie de la Franche-Comté que nous étudions présente une incohérence assez grande; mais toutes les formes remontent certainement à un ancien *íę*, dont *pi*, *mi* etc. représentent l'évolution parfaite. (Cf. Gœrlich, p. 43: „Lat. *ę* in offener Silbe entwickelt sich regelmäſsig zu *ie*“.)

Sous l'influence de *r*, fermant la syllabe, l'accent tomba sur la seconde composante de la diphtongue (schéma II) et, à la chute de *r*, l'*ę* (respectivement *ǫ*) se ferma généralement: ainsi s'expliquent *vyœ* et *fyœ* à côté de *firǫ*.

pyarǫ (anciennement **pięrǫ*, *pyęrǫ*) doit son *a* à l'influence récente de *r* (cf. § 8).

Nous constatons donc que la Franche-Comté et le canton de Neuchâtel (M., V-R., Vig., avec des exceptions, cependant, *lęvr* à Dombresson et à Savagnier, p. ex.) ne font pas de distinction entre ęI[et ęI (feru et febre), qui aboutissent tous deux à une ancienne diphtongue *ie*.

Mais nous savons que la plupart des patois romands, ainsi Fribourg, Vaud, Valais (en partie), distinguent entre feru (ęI) et febre (ęI). Le premier a *ie*, le second et ses congénères est traité comme *ē* latin. Voir Odin, *Phonologie des patois du Canton de Vaud*, §§ 40, 47, 55; Gauchat, *Le patois de Dompierre*, § 25 sq.; Gilliéron, *Le patois de Vionnaz*, p. 27-28.

Le second traitement a été expliqué des deux manières suivantes: *ie* ne se rencontre que devant *r* primaire ou secondaire (petra), plus pede [inexpliqué], dans les autres cas il serait devenu (*i*)*ei* (Horning, *Litbl.* 1893, 296), ou (G., *Zts.* p. 125) *ie* se serait anciennement réduit à *ę̄* et cette monophtongue aurait épousé les destinées de *ę̄*. Mais toute cette question est encore en suspens et devrait être une fois étudiée à fond.

Le Val de Travers présente aussi ce double traitement. Dans les mots où *ę* était libre en latin déjà, la diphtongue néo-latine a abouti à *ī*, comme dans tous les patois voisins, mais dans les monosyllabes terminés par une consonne (mel), et quand la voyelle est suivie d'un groupe de consonnes qui ne forment pas entrave, *ę* a donné *ęi, ä, ę̄*.

§ 61. Est-ce à l'accent tombant sur le deuxième élément que nous devons *lęvra, fęvr* etc.? L'hypothèse serait plausible, n'étaient les formes de V[1], *lęyvrǫ, fęyvra* etc., qui nous ont conservé l'étape antérieure *ęy*, dont l'*y* ne saurait provenir d'une ancienne diphtongue *ie*. Mais, si *fęyvra* ne peut pas remonter directement à *fievra*, nous n'avons pas non plus *fę̄vra* comme *tę̄la*. La diphtongue *ei* de ęI ne s'est donc pas rencontrée avec *ei* de *ę̄*. Nous avons affaire à un traitement *sui generis*, qui ne saurait décider en rien la question de provenance de la population et prouve seulement une certaine indépendance de la vallée.

On pourrait supposer, se basant sur ce double traitement de l'ę latin, que les premiers colons du Val de Travers sont montés des bords du lac de Neuchâtel (la Béroche distingue entre ę[et ęI), apportant le germe d'un développement de *ę* parallèle à celui de *ę*. Mais il n'est pas impossible non plus que les colons soient venus de France avec *ie* qui tendait vers *e* (sauf devant *r*), donc *fier* ~ *grief*. Cette dernière hypothèse nous semble justifiée par les produits actuels feru = *fir* ~ *grę* (*gręve) au Mont de Boveresse.

§ 62. Nous avons montré dans le chapitre précédent que les patois du Val de Travers et de la Franche-Comté limitrophe n'étaient, probablement, jusqu'au Xe siècle, qu'une seule et même langue. Or l'étude de l'ę nous révèle l'existence de deux branches: l'une franc-comtoise, l'autre neuchâteloise; il faut donc qu'à une certaine époque, (postérieure au Xe siècle?), le tronc commun se soit scindé, et la cause de cette scission n'est autre que l'émigration des colons français au Val de Travers. Comme l'histoire nous a permis de placer cette émigration vers le Xe ou le XIe siècle, et que l'évolution de l'*a* vers *e* devait être sinon achevée, du moins passablement avancée quand le Val de Travers fut colonisé, nous placerons entre le Xe et le XIe siècle le commencement de la transformation de l'*a* en *e*.

2) Voyelles atones.

Le traitement des voyelles atones n'offrant pour notre thèse qu'un intérêt très secondaire, nous nous bornerons à discuter ici les seuls cas présentant quelque divergence.

1) en syllabe initiale.

§ 63. La voyelle de la syllabe initiale persiste généralement; elle se réduit parfois à *ə* ou tombe complètement. Les syncopes sont celles qu'on constate ordinairement: directu, ablatu, septimana etc.

§ 64. ar] persiste dans tout le domaine, le Val de Travers et la Franche-Comté exceptés. Aujourd'hui, cependant, sous l'influence de *r*, nous constatons un retour à *a* en F-C. et V[1].

carricare — *tšardži* (M., V-R., Vig., V[1]), *tsardzi* (Verrières de Joux, la Cluse), *tšęrdži* (V[2]), *tsęrdzi* (V[3]).

wardare — *garda* (Vig.), *warda* (V-R.), *wad'a* (M.), *vada* (Levier), *vwardę* (V[1]), *vadä* (Amathay), *vwadę* (Verrières de Joux), *vadę* (Doubs), *vwädžę* (Mouthe), *vǫdę* (Gilley), *vǫdžę* (V[3]), *vęrdę* (V[2]).

carbone — *tšarbõ* (M., V[1]), *tšęrbõ* (Vig., V-R., V[2]), *tšęrbũ* (Morteau), *tsarbõ* (Levier, Verrières de Joux, Doubs, Foncine-le-Haut), *tsärbõ* (Mouthe), *tsęrbõ* (V[3]).

§ 65. as], mêmes résultats que ar] ⸗.

castrare — *tšatra* (M., V-R., Vig.), *tšatrę*[1] (V[1]), *tsętrę* (Verrières suisses, la Cluse, Verrières de Joux).

rastellu — *ratę* (M., V-R., Vig.), *ratęy*[1] (V[1]), *rętę* (Verrières suisses), *rętiǫ* (la Cluse).

rasiculare — *rakya* (Dombresson, Auvernier), *rękyę* (V[1], V[2], la Cluse), *rękłę* (Verrières suisses).

passare — *pasa* (M., V-R., Vig.), *pęsę* (V-T., la Cluse, Verrières de Joux).

bastone — *bętõ* (Côte-aux-Fées, Verrières suisses, la Cluse, Travers).

vastare — *gata* (V-R., Vig., Levier), *gäta* (Morteau), *gätà* (Amathay), *gęta* (M.), *gętę* (V-T., Verrières de Joux, Gilley), *gyętę* (Doubs), *dyętę* (Mouthe), *dyętę* (Foncine-le-Haut).

Cette remarquable coïncidence de l'*a* tonique et de l'*a* initial suivis de *s* formant entrave confirme l'hypothèse que nous avons émise à la fin du chapitre de l'*a* tonique (§ 58) et prouve clairement que le changement de *a* en *e* n'est pas dû à la position de la voyelle (en syllabe accentuée ou non), mais

[1] Le sujet nous dit d'abord: *tšętrę, rętęy* puis se reprend et nous affirme que les formes avec *a* sont les vraies (?).

doit provenir de la quantité, tout *a* long ayant, à une certaine époque, évolué vers *e*.

C'est là un trait tout à fait étranger au français: *rateau, passer, bâton, gâter.*

§ 66. al].

caldaria — *tsadẹr* (V³), *tsọdir* (les Fourgs), *tšọdir* (M.), *tšüdir* (V¹, V²,[1] Vig.), *tšüdiẹr* (V-R.).

falcariu — *fatsi* (Verrières suisses, Mouthe, Cize), *fatši* (Gilley), *faši* (Amathay), *fatšẹ* (Foncine-le-Haut), *fọtsẹ* (Côte aux Fées), *fọtsẹ* (Clucy), *fọtsi* (Bayards, Verrières de Joux), *fọtsi* (Doubs, Levier), *fọtši* (M.), *fọtši*ᵊ (Morteau), *fütši* (V¹, V², Vig.), *fütšiẹ* (V-R.).

saltare — *satẹ* (Verrières suisses, Bayards, Mouthe, Foncine-le-Haut, Gilley), *sọtẹ* (Côte aux Fées, Verrières de Joux, Cuvier, Clucy), *sọtẹ* (Doubs), *sọta* (Morteau), *sọta* (M.), *sütẹ* (V¹, V²), *süta* (V-R., Vig.).

Mais salsitia — *süs* (V-T., la Cluse, Verrières de Joux); mot d'emprunt?

Tandis qu'à M., V³, F-C. al]ˡ donne les mêmes résultats que *a* + *l* (cf. §§ 43 et 49), Vig., V-R., V¹, V² aboutissent à *ü*.

Cet *ü* remonte à *ou* — *u* devenu *ü* probablement en même temps que *u* tonique, c'est-à-dire à une époque relativement tardive.

V¹ et V² marchent avec Neuchâtel (V-R., Vig.), serait-ce une influence neuchâteloise?

2) Voyelles finales.

-a.

Il y a dans le traitement de l'*a* final trois cas à considérer:

1) -a
2) palatale + a
3) -a + consonne.

[1] Couvet: *tšudẹyr.*

§ 67. 1) -a.

	M.	V-R.	Vig.	V¹	V²	V³
libra	*livra*	*livr(a)*	—	*livra*	—	—
stella	*ętęla*	*ętäl*	*ętäl(a)*[1]	*ętęla*	—	—
herba	*ęrba*	*ęrb*	*ęrb(a)*	*arba*	*ęrba*	—
capra	*tšęvra*	*tšivr*	*tšivr(a)*	*tšivra*	—	*tsivra*
ala	*ǫla, ęla*	*al*	*al(a)*	*ęla*	—	—

	Verrières de Joux	Doubs	Mouthe	Cuvier	Gilley
libra	*livrǫ*	—	—	*livrå*	*lira*
stella	*ętęlǫ*	—	*ętęlǫ*	*ętęlå*	*ętęla*
herba	*arbǫ*	—	*œrbǫ*	*arbå*	*ärba*
capra	*tsivrǫ*	—	—	*tsivrå*	*tsira*
ala	*ǫlǫ*	—	*alǫ*	*ǫlå*	*ala*

§ 68. 2) palatale + a.

	M.	V-R.	Vig.	V¹	V²	V³
vinea	*vǫ̃ñ*	—	—	—	—	—
vacca	*vatš*	—	—	—	—	*vats*
glacia	*łas*	*yas*	—	*łas*	*yas*	*głas*
-aria	*-ir*	—	—	—	—	—, *-ĕr*

	Verrières de Joux	Doubs	Mouthe	Cuvier	Gilley
vinea	*vñǫ*	*vǫ̃ñ*	—	—	*vñ*?
vacca	*vǫts*	—	*vats*	*vęts*	*vǫtš*
glacia	*gyǫs*	—	*yas*	*gyås*	*gyas*
-aria	*-ir*	—	*-yęr*	*-ir*	—

Ces quelques exemples suffisent à démontrer la règle bien connue: -a = *-a*, pal. a = *-ə*. Cet *-ə* se retrouve ordinairement dans les cantons de Fribourg et de Vaud, mais est tombé dans le canton de Neuchâtel et en Franche-Comté.

Quant à l'*a*, tombé au Val de Ruz et en train de disparaître au Vignoble, il s'est maintenu intact aux Montagnes neuchâteloises et au Val de Travers, mais est devenu *ǫ* en Franche-Comté, exception faite de quelques localités (Gilley, Cize,

[1] Auvernier: *ętäᵉl(a)*, Boudry: *ętaęl(a)*.

Foncine-le-Haut). Cette transformation est relativement récente et a certainement eu lieu après l'émigration.

Tandis que dans les patois de Fribourg, Vaud et Neuchâtel (N), l'*a* précédé de palatale aboutit toujours à *-ə*, nous constatons que le Val de Travers et la Franche-Comté ne connaissent cet *-ə* que lorsque la mouillure précède *immédiatement* l'*a*. Dans les autres cas, l'*a* est traité comme *-a*; ainsi:

frigida — *fręda* (V-T.), *fręḍo* (Verrières de Joux, Doubs, Clucy, Levier, Amathay), *fręḍo* (Mouthe), *fręḍâ* (Cuvier), *fręda* (Gilley), *frayda* (Foncine-le-Haut).

directa — *dręta* (V-T., Gilley), *dręto* (F-C.), mais: *dręt* (V-R.), *drät* (Corcelles), *dräet* (Auvernier), *draıt* (Boudry). [Nous trouvons cependant *dręta* M.]

C'est là encore un des phénomènes par lesquels le Val de Travers se détache du gros des patois romands, et se rapproche de la France orientale.

3) -a + consonne.

§ 69. a) -am de la 1re personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif de certains verbes = *o* ou *u* analogique, qui est généralement tombé au Val de Ruz.

cantabam — *tšãtavo* (M., Vig.), *tšãtęvo* (V[1], V[2]), *tsãtęvu* (V[3], la Cluse), *tšãtav* (V-R.).

carricabam — *tšardživo* (M., Vig., V[1], V[2]), *tsardzivu* (V[3], la Cluse), *tšardživ* (V-R.).

sapiam — *satšo* (M.), *satšo*, *satš* (Vig., V-R.), *satšo* (V[1], V[2]), *satsu* (V[3], la Cluse, Mouthe), *sœsu* (Verrières de Joux, Doubs), *sętšu* (Gilley).

b) -as = *-ę* relâché[1] (*ę* de Böhmer, le petit *e* au-dessus de la ligne de Gilliéron).

[1] La transformation de -as en *-es* se rencontre déjà, en français, dans les gloses de Reichenau; à Neuchâtel nous trouvons en 1265 (Matile, *Mon.* n°, 156): *cesta chosa, autres choses* (cf. M-L. § 309).

calceas — *tšǫsę* (M., V-R., Vig.), *tšasę* (V[1], V[2]), *tsasę* (V[3], Gilley, Cize, Mouthe, Foncine-le-Haut), *tsǫsę* (Verrières de Joux, Doubs, Cuvier, Levier).

vicinas — *vǫ̆znę* (M., V-R., Vig., V[1], V[2]), *vǫ̆znę* (V[3]), *vǫznę* (Verrières de Joux), *vzǫnę* (Mouthe, Foncine-le-Haut), *vzǫrę* (Gilley).

cantas — *tšãtę* (M., V-R., Vig., V[1], V[2]), *tsãtę* (V[3], Doubs, Mouthe, Cuvier, Clucy, Levier, Gilley), *tsãtę* (Verrières de Joux).

-u, -e.

§ 70. Au § 314 de sa *Grammaire*, M. Meyer-Lübke dit que, dans les cas où *u* et *e* finals persistent, c.-à-d. dans les proparoxytons primitifs et après les groupes formés d'une muette et d'une liquide, ils se sont conservés dans la France du Sud-Est à peu près sur le même territoire où l'on rencontre le passage de *-a* après mouillure à *-e*, c.-à-d. dans le domaine du franco-provençal. Ainsi:

	M.	V-R.	Vig.	V[1]	V[2]	V[3]
circulu	*sarty*[1]	*sęrty*	—	*sartyǫ*	*sęrtyǫ*	*sękłu*[2]
pipere	*pęvr*	*pęvr*	*pävr, -äᵉ-, -aᵉ-*	*pęyvrǫ*	*pęvrǫ*	*pęvru*
pesile	*pęl*	*pęl*	*päl, päᵉl, paᵉl*	*pęlǫ*	—	*pęlu*
arbore	*abr*	*arbr*	—	*arbrǫ*	*ęrbrǫ*	*ęrbru*
riccu	*rœtš*	—	—	*rœtš[ǫ]*	*rtšǫ*	*rtsu*
veclu	*vil*	*viᵉy*	*vil*	*vilǫ*	—	*vilu*
largu	*lęrdž*	*lardž*	—, —, *lardz*	*lardžǫ*	*lęrdžǫ*	*lęrdzu*

	Verrières de Joux	Doubs	Mouthe	Cuvier	Gilley
circulu	*sękyu*	—	*sęχu*	*sękyu*	—
pipere	*pwävr*	—	*pęvru*	*pwęvru*	*pwęvr*
pesile	*pęlu*	—	*pęlu*	—	*pęlu*
arbore	*ębru*	*ębru*	*ę(r)bru*	*ębru*	*ębru*
riccu	*rtsu*	—, *rœtsu*	*rœtsu*	—	*rtsu*
veclu	*viyu*	—	*vyę*	*vyœ*	*viyu*
largu	*lardzu*	—	*lärdzu*	*lardzu*	*lärdzu*

[1] *ty* = *t* mouillé.

[2] Bayards: *sękłǫ, pęvrǫ, pęlǫ, ębrǫ, rtsǫ, vilǫ, lęrdzǫ.*

L'analogie a reporté les voyelles d'appui *o* (*u*) 1° dans les substantifs et adjectifs en *-e*; 2° dans certains adjectifs masculins qui n'avaient pas besoin d'une voyelle d'appui. L'*o* primitif est retourné à *u* dans V³ et F-C. étroitement unis.

3) Consonnes.

Peu à remarquer sur les consonnes; leur traitement est le même partout, et n'est apte à prouver ni une descendance des patois du Val de Travers de l'Ouest, ni une dépendance de l'Est.

Seuls quelques phonèmes, qui ont amené entre les patois des divergences assez sensibles, méritent une étude approfondie.

§ 71. A *ch* et *j* (*ge, gi*) français correspondent: *tš, dž* (M., V-R., Vig.[1], V¹, V², Morteau), *š, ž* (Amathay, Ornans), *ts, dz* (V³, F-C.). (On trouvera de nombreux exemples dans les chapitres précédents.)

cantare — *tšãta* (M., V-R., Vig., Morteau), *šãtä* (Ornans, Amathay), *tšãtę* (V¹, V²), *tsãta* (Boudry, Béroche, Levier), *tsãtę* (V³, F-C.).

gentes — *dža* (M.), *džę* (V-R., Vig., V¹, V²), *žã* (Amathay, Ornans), *dżo* (Morteau), *dzę* (V³, Boudry), *dza* et *dzä* (Verrières de Joux, Mouthe, Cuvier, Clucy).

Nous constatons ainsi l'existence de deux branches: l'une, que nous appellerons suisse, comprenant presque tout le canton de Neuchâtel, et dans laquelle nous trouvons conservée l'ancienne étape *tš, dž*; l'autre, française, comprenant F-C. et V³, où nous avons *ts, dz*.

Il est très probable que tout le territoire a eu *tš, dž*, peut-être vers le Xe siècle. Dès lors *tš* s'est transformé en *ts* (*dž* en *dz*) en France et a gagné V³ qui a toujours été en rapports très suivis avec F-C. V¹ et V² ont, au contraire, conservé l'ancienne étape.

[1] Vignoble jusqu'à Boudry exclusivement.

§ 72. cl, gl, pl, bl, fl à l'initiale ou après consonne.

	M.	V-R.	Vig.	V[1]	V[2]	V[3]
clave[1]	*tyę*	*tyar*	—	—	*tyę*	*klä*
claru	*tyę*	*tyar*	*tya(r)*	*tyar*	*tyę*	*klä*
glacia	*łas*	—, *yas*	—, —	*łas*	*yas*	*głas*
planta	*pχāta*	*pχāt*	*pχāta*	—	—	*plāta*
blancu	*byā*	—	—	—	—	*blā*
flamma	*fχāma*	*fχām*	*fχāma*	—	—	*flama*
flore	*fχœ̨*	*fyœ̨r*	—	*fχœ̨r*	—	*flœ̨*

	Verrières de Joux	Doubs	Mouthe	Cuvier	Clucy	Gilley
clave	*kya*	—	*χä*	*kyä*	*tya*	*kyä*
claru	*kya*	—	*χä*	*kyä*	*tya*	*kyä*
glacia	*gyǫs*	—	*yas*	*gyås*	*dyǫs*	*gyas*
planta	*plãtǫ*	*plātǫ*	—	*plãtå*	*plātǫ*	*plãta*
blancu	*blā*	—	—	—	—	—
flamma	*flamǫ*	—	—	*flęmå*	*flamǫ*	*flama*

L'ensemble des langues romanes prouve que *cl, gl* se sont plus vite palatalisés que *pl, bl, fl.* Dans le territoire qui nous occupe, sauf F-C., V[3], pour *pl, bl, fl,* nous constatons partout la palatalisation de *l* qui a passé par *ł* avant d'aboutir à *χ* ou *y* et de se fondre éventuellement en un son avec la consonne précédente (cf. M-L., § 424).

La palatalisation, ici comme toujours, a commencé dans les groupes *cl, gl.* En contact avec l'*y*, la gutturale, quand elle ne se maintient pas, ou bien se fond dans l'*y*, ou se déplace dans la direction des dents et aboutit à *t* (*d*).

Le groupe *gl* a la tendance de suivre plutôt la première direction, tandis que pour *cl*, l'évolution normale semble être: *kł, ky, ty.*

Ainsi, branche suisse: *łas, yas*; *kyä, tyę.*
branche française: *głas, gyas, yas* (*yęs*); *kłä, kyä.*

La palatalisation a dû atteindre ensuite les groupes *pl, bl, fl*; et, tandis qu'elle s'est poursuivie librement dans la branche suisse, elle a été entravée, dans la Franche-Comté et au Val

[1] Pour circulu cf. § 70.

de Travers supérieur, à l'état *pl, bl*[1] etc. et n'a pas tardé à disparaître. Pour quelles raisons? peut-être sous l'influence des centres, Besançon, Pontarlier, eux-mêmes sous l'influence du français.

Cette coïncidence de F-C. et de V[3] nous permet de constater, une fois de plus, l'étroite parenté qui unit le Val de Travers supérieur à la France limitrophe.

§ 73. rt, rd, rs.

	V-R.	Vig.[2]	V[1]	V[2]	V[3]	M.
cortile	*kǫrti*	—, *kwǫrti*	*kwǫrti*	—	*kutši*	*kʰǫt'i*
porta	*pǫrt(a)*	*pǫrta*	—	—	*pǫtša*	*pʰǫt'a*
fortuna	*fǫrtná*	—	—	—	*futna*	*fʷǫt'na*
corda	*kǫrd(a)*	*kǫrda*	—	—	*kǫdža*	*kʰǫd'a*
perdutu	*pǫrdü*	—	*pardü*	*pǫrdü*	*pwǫdžü*	*pad'ü*
bursa	*bǫrs(a)*	—	*bǫrsa*	—	*buša*	*bǫša*

	Verrières de Joux	Doubs	Mouthe	Cuvier	Clucy	Gilley
cortile	*kuti*	—	*kutši*	*kuti*	—	*kti*
porta	*pǫatǫ*	*pǫat'ǫ*	*pwātšǫ*	*pwatâ*	*pwǫtǫ*	*pǫta*
fortuna	*fortün*	*fortünǫ*	*futšǫna*	*furtün*	—	*fǫrtün*
corda	*kǫadǫ*	—	*kwädžǫ*	*kwadâ*	*kwǫdǫ*	*kǫda*
perdutu	*padü*	—	*pǫdžü*	*padü*	—	*pärdzü*
bursa	*bušǫ*	—	—	*bušâ*	*bušǫ*	*buša*

M. Gauchat, commentant[3] la carte XII de l'*Atlas linguistique romand* (encore manuscrit), constate que la prononciation *tš, dž* est celle de l'extrême ouest du Jura bernois, de l'Ajoie et des Franches-Montagnes; que „la Montagne neuchâteloise, ainsi que la Ferrière et une partie du vallon de St-Imier, présentent au lieu de *rt, rd* une espèce de *t* ou *d* retirés, alvéolaires, résultant d'une fusion de l'*r* avec l'explosive suivante . . . Dans

[1] *rüblę* (Verrières suisses, Côte aux Fées) de *reoblitare, dont l'*i* avait certainement mouillé le *l*, prouve le retour de *bl* à *bl*.

[2] Pour la Béroche, cf. Urtel, p. 25.

[3] *Bull. du Gloss.*, 1904, p. 17 sq.

tout le reste de la Suisse romande[1] *rt, rd* ont été conservés intacts[2]."

Auparavant déjà, dans une note très intéressante et fort importante du *Bulletin du Glossaire* (1902, p. 64-66), M. Gauchat a fait remarquer que l'*r* modifie aussi bien l'articulation de la consonne qui suit que celle de la consonne qui commence la syllabe; ainsi les *k* et *p* initiaux deviennent légèrement aspirés et sont suivis d'un petit *w* consonne; on a, p. ex., au Locle: *kʰwọd'a* (corde), *Bwẹna* (Berne), *œvwẹ* (hiver), *bwẹna* (borne), etc.

Voici donc probablement ce qui se sera produit dans les groupes *rt, rd* — indépendamment des altérations de la consonne initiale. Sous l'influence de *r*, par assimilation avec lui, des sons nouveaux se sont produits, pour lesquels on appuie contre les alvéoles non la partie supérieure de la pointe de la langue, mais la partie inférieure. On recourbe donc la langue, produisant ainsi un son qui se retrouve en sanskrit[3] et dans nombre de dialectes italiens (stella = *steḍḍa*) et qu'on a l'habitude de noter par *ḍ ṭ ṣ ṇ* (consonnes cérébrales). L'articulation reculant un peu plus on arrive aux sons notés par M. Gauchat, et, lors d'un recul plus énergique et plus rapide, au *tš, dž* que nous venons de relever en Franche-Comté et dans la partie supérieure du Val de Travers.

§ 74. Les particularités que nous avons relevées dans le consonantisme nous font constater l'existence de deux grands domaines linguistiques: l'un suisse, se rattachant aux dialectes franco-provençaux du sud, dans lequel nous trouvons *tš, dž, ky, ty, py, pχ, by, fy, fχ, rt, rd,* et qui comprend, de notre territoire, le Val de Ruz, le Vignoble et la partie basse de V-T. (V^1, V^2); l'autre, français, se rattachant aux dialectes du nord,

[1] Il faut cependant excepter encore le Val de Travers supérieur.

[2] Ces mêmes articulations se retrouvent dans le sud de la France. Cf. J. Passy, *L'origine des Ossalois*, p. 74 sq. Cf. aussi *Rev. de philologie française*, 1892, p. 143.

[3] Cf. Sievers, *Grundzüge der Phonetik zur Einführung in das Studium der Lautlehre der indogermanischen Sprachen*, Leipzig 1881, p. 50 sq.

où nous avons *ts, dz, pl, bl, fl,* une prononciation cacuminale des dentales dans les groupes *rt, rd,* et qui aurait embrassé une fois F-C., V³, le Jura bernois, etc.

Les Montagnes neuchâteloises qui ont, comme chacun sait, très fortement subi dans leur parler l'influence de la France limitrophe, constitueraient un domaine de transition.

Toutes ces divergences, cependant, n'infirment nullement notre opinion sur l'origine des habitants du Val de Travers, puisqu'elles se sont toutes produites à une époque relativement moderne. Elles ne servent qu'à prouver l'étroite union de F-C. et de V³, qui a subi, après sa colonisation, l'influence franc-comtoise.

§ 75. pollice, pulice, (bullico), salice, judice, undecim, dodecim, quindecim.

	M.	V-R.	Vig.	V¹	V²	V³
pollice	*pœdž*	—	—	*pœdžǫ*	—	*pusu*[2]
pulice	*pudž*	—, *püdž*	*püdž*[1]	—	—	*pūs*[3]
bullico	*budžǫ*	*büdž*	—	*büdžǫ*	—	
salice		*sǫdž*	*sǫdž*[1]			*sadz*
judice	*džüdž*	*džüdž*	—[1]	*džüdžǫ*	—	*dzüdz(u)*
undecim	*ðz*	*ðz*	—	—	—	—
dodecim	*dǫz*	—				
quindecim	*tyāz*					

	Verrières de Joux	Doubs	Mouthe	Cuvier	Clucy	Gilley
pollice	*pǫsu*	—	—	—	—	*pœsu*
pulice	*püs*	—	*püšǫ*	*püs*	—	—
salice		*sǫdz*	*sadz*			
judice	*džüdžu*	—	—	—	*žüž*	*džüdž*
undecim	*ðz*	—	—	—	—	—

L'histoire de ces mots en franco-provençal soulève les plus grandes difficultés.

[1] Boudry: *dz.*
[2] Côte aux Fées: *pudzu.*
[3] Bayards: *pwis.*

Dans les patois fribourgeois, vaudois, etc., où pulice, pollice présentent la même consonne que undecim, on pourrait penser à une syncope tardive, et un traitement du *c* analogue à celui qui a lieu dans vicinu, etc. Le *d* des formes *püdzə*, etc. ~ *vəzẽ* s'expliquerait le plus facilement par les *l*, *n*, *d* qui terminent la première syllabe.

Dans les patois neuchâtelois, cependant, cette explication n'est pas valable pour pulice, pollice, etc., puisqu'il y a *püdž*, *pœdž* ~ *õz*, *dǫz*. Le *c* latin devant *e*, *i* ne donne jamais *dž*.

Les formes de judice sont peut-être sous l'influence du verbe judicare, comme en français, où il y a *juge* ~ *puce* (cf. V³ *dzüdzu* ~ *püs*); bullico peut, de même, être influencé par les formes faibles. Mais pulice et pollice sont en dehors de toute analogie.

Nous ne voyons donc qu'un expédient, celui de supposer, pour une époque très reculée déjà, un échange analogique de la voyelle finale *e* contre *a* et *u*, les voyelles indiquant le genre (voir § 70, sur *-e*, *-a*). De pulica, pollicu, etc. on peut arriver aux formes modernes.

Il est vrai que le *c* devant *u* tombe, cf. necunu — *ñõ*; mais comme on a eu lineu = lindiu = *linge* en français (et en franco-provençal *lẽdž*), à côté de linea = *ligne*, *pollicu n'a pas dû donner nécessairement **pǫł*. Comparez aussi: mediu — *mi* ~ medicu — *mędžǫ* etc.

Dans le Val de Travers supérieur (V³) et en Franche-Comté, cependant, nous avons affaire à des formes qui présentent le traitement français: syncope hâtive et maintien de *-c* comme finale = fr. *puce*.

Mais, dira-t-on, il n'y a pas moyen d'arriver de *pul'ce* à *püdž* ni de **pulica* (cf. l'espagnol *pulga*) à *püs*. Comme une influence de la langue littéraire sur toute cette série de mots nous paraît exclue, toute notre démonstration serait dans ce cas menacée de ruine. Cependant, nous trouvons au delà de la frontière suisse, à Foncine-le-Haut, *püdz* (puce), *pǫydzu* (pouce), *sadzu* (saule), à Cize *püdz*, *pǫdzu*, *sadz* (*dz* = *dž* neuchâtelois), formes qui prouvent que la Franche-Comté peut avoir connu

autrefois un développement analogue à celui du bas Val de Travers. Les anciennes formes ont pu reculer devant celles des patois haut-franc-comtois. *sadz* (V³) et *pudzu* (Côte aux Fées) seraient des vestiges de ces anciennes formes.

Nous avons écarté, jusqu'ici, l'hypothèse d'un mélange de populations dans le bas de la vallée (V¹ et V²). Comme nous avons admis la possibilité de l'existence d'une population indigène avant l'arrivée de colons franc-comtois (§§ 61, 62), nous aurions le droit ou même l'obligation d'expliquer ce que nous avons appelé *courant suisse* (§§ 71-74) par une superposition de dialectes. Nous ne l'avons pas fait, parce que le caractère dialectal de V¹ et V² nous semble assez uniforme et non complexe. Les formes pour pollice etc. pourraient cependant bien remonter à une ancienne souche, car un emprunt aux autres dialectes neuchâtelois nous paraît problématique.

§ 76. mn. Les exemples que nous pouvons donner sont malheureusement rares, car nous avons songé trop tard à ce cas particulier (cf. Haef., p. 58).

somnu — *sunu* (la Cluse, V³), *sǫn* (V-R.), *sǫnǫ* (Vig., M.).
femina — *fẹna* (V-T., Vig.), *fẹnǫ* (la Cluse, les Fourgs), *fẹn* V-R.), *fana* (M.).
condemnare — *kõdãna* (M.), *kõdana* (Vig., V-R.), *kõdãnẹ* (V-T., la Cluse).
Mais damnaticu — *damadẽ* (V-R.), *damẹdẽǫ* (Travers), *damẹdzu* (V³), *dǫmẹdzu* (la Cluse).

§ 77. Nous avons renvoyé, en mainte occasion, à un paragraphe spécial l'étude de l'influence des nasales et la recherche des causes de la confusion entre *ẽ* et *ã*. En entreprenant cette étude, nous nous sommes aperçu que nous serions entraîné trop loin, car les irrégularités relevées ici, nous les avons retrouvées dans le français et dans presque tous les dialectes du Nord et de l'Est[1]; et notre thèse, nous le répé-

[1] Cf. Suchier, *Le Français et le Provençal*, trad. P. Monet, Paris 1891, p. 81. Cf. aussi M-L., § 91.

tons, n'a pour but que d'établir une hypothèse sur l'origine des habitants du Val de Travers.

Nous nous permettons donc de ne pas insister longuement sur ce chapitre et nous nous bornerons à quelques considérations purement locales.

a) *a* et *o* sous l'influence de nasale ne présentent rien de particulièrement intéressant. Dans V[3] et F-C., -ana aboutit à *ãna* et *ẹ̃na* (*ãnọ* et *ẹ̃nọ*), dont la forme dénasalisée remonte, selon toute apparence, au dialecte H-F-C., qui aura évolué comme le français (cf. § 20).

b)	V-R.	Vig.[1]	V[1]	V[2]	Bayards	M	V[3]
bene	*bä*	*bä. bäᵉ, baᵉ*	*bẹ*	*bä (bay[2])*	*bä*	—, *bẽ*	*bẽ*
venit	*vä*	*vä, väᵉ, vaᵉ*	*vẹ*	*vä (vay[2])*	*vä*	—, *vẽ*	*vẽ*
rem	*rẹ*	—	—	—	—	*ra*	*rä*
centu	*sã*	—	—, *sẹ*	—	—	*sã*	*sä*
dentes	*dẹ*	—	—	—	—	*da*	*dä*
gentes	*dẓẹ*	—	—	—	*dzẹ*	*dẓa*	*dzä*
ventu	*vẹ*	*vẹ* et *rä*	*vẹ*	—	—	*va*	*vä*
fenu	*fẽ* et *fä*	*fã, fäᵉ, faᵉ*	*fẹ*[3]	*fä*	—	*fẽ*	—
sine	*sä*	*sä, säᵉ, say*	*sẹ*[3]	*sä*	—	*sẽ*	—
insimul	*ẹsäby*	—, *-äᵉ, -aᵉ-*	*ẹsãbyọ*				
cineres	*šwädrẹ*	—, *-äᵉ-, -aᵉ-*	*šwẹdrẹ*	*šwädrẹ*	*šẹdrẹ*	*syadrẹ*	*šẹdrẹ*
lingua	*lẹg*	*lẹga*	—	*läga (lẽga[3])*	*läga*	*laga*	*lẽga*
prehendere	*prẹdr*	—	—	—	—	*pradr*	*prẹdr*
subinde	*sọrẹ*	—	—	—	—	*sọva*	*suvä*

	Verrières de Joux	Doubs	Mouthe	Cuvier	Clucy	Gilley	Levier
bene	*bẽ*	—	—	—	—	—	—
venit	*vẽ*	—	—	—	—	—	—
rem	*ra* et *rä*	*rã*	*rä*	*ra*	*rã* et *ra*	*rã*	—
centu	*sa, sä*	*sã*	*sä*	*sa, sä*	*sã*	—	—
dentes	*da, dä*	*dã*	*dä*	*da, dä*	—, —	*dã*	*da*
gentes	*dza, dzä*	*dzã*	*dzä*	*dza, dzä*	—, —	*dzã*	*dza*
ventu	*va, vä*	*vã*	*vä*	*va, vä*	*va*	*vã*	*va*

[1] L'ordre des localités de Vig. est le suivant: Corcelles, Auvernier, Boudry.
[2] Couvet.
[3] L'*ẹ* est quelque peu nasal.

	Verrières de Joux	Doubs	Mouthe	Cuvier	Clucy	Gilley	Levier
fenu	*fẽ*	—	—	*fwẽ*	—	*fẽ*	*fwẽ*
sine	*sẽ*	*sã*	*sẽ*	*sã*	—	*sẽ*	*sã*
insimul							
cineres	*šadərę (ä)*	*šãdrę*	*šädrę*	*šãdrę*	*syãdrę*	*šãdrę*	—
lingua	*lẽgǫ*	*lãgǫ*	*lẽgǫ*	*lãgâ*	*lãgǫ*	*lãga*	*lãgǫ*
prehendere	*prãdr*	*prãdr*	*prädr*	*prãdr*	—	—	*prędr*
subinde	*suva, surä*	*surã*	*suvä*	*suva, suvä*	—, —	*suvã*	*suvã*

Nous considérons comme français centu — *sã* et maintes formes de F-C., telles: *suvã, prãdr, sã* (sine), etc.; *ęsãbyǫ* (V[1]) nous paraît également influencé par le français, d'autant plus que insimul est remplacé dans V-T., F-C. par *a la vę, alnavę* etc. = *à la fois, à l'une fois.*

Des autres exemples nous sommes tenté de conclure:

ę et ę furent confondus de bonne heure. D'après les matériaux de M. Gœrlich, ē[et ĕ[ne se confondent pas toujours. On trouve pour le premier (p. 64) *oi, ai, ei,* quelquefois *oi* (surtout après labiale), tandis que pour le dernier la forme *ei* est la plus fréquente (p. 46): *veigne, teigne, repreigne*; on rencontre cependant souvent *ie*: *tiennent, tiegne, viegne,* — que M. Gœrlich explique par l'analogie avec le singulier du présent de l'indicatif —, quelquefois *ai*: *vaignent, taigne,* et *oi*: *proigne, devoignent.*

Tandis qu'en Franche-Comté, au Val de Travers supérieur et aux Montagnes l'*e*, libre ou entravé, ouvert ou fermé, fut nasalisé et aboutit à *ẽ*, dont le sort variera suivant sa position, nous avons à distinguer dans la partie est, sud-est du domaine entre *e*[et *e*].

L'*e* libre (*ę* était devenu *ę*) y diphtongua avant d'être nasalisé, la nasale ne tarda pas à disparaître, ne laissant comme traces actuelles de son passage que certaines formes archaïques, où nous trouvons conservée l'étape antérieure de la diphtongue, telles: *bäe, väe* (Auvernier), *baę, vaę, bay* (Boudry), *bay, vay* (Couvet) etc.

L'*e* entravé, au contraire, devint ouvert dans tout le domaine[1] (*ẽ*), perdit sa nasalité et aboutit à *ä*, d'où sortirent soit *ę̆* soit *ă*.

La dénasalisation, commencée dans certains mots d'un emploi plus fréquent, dans rem, par exemple, traité comme syllabe fermée parce que, peut-être, il se trouve très souvent devant la préposition *de* (G., § 34), gagna petit à petit les autres représentants de l'*e* nasal. Tous, cependant, ne furent pas atteints; certains d'entre eux offrirent, pour une cause encore à déterminer, une résistance plus grande, si bien que nous trouvons *lẽga* à côté de *rä*, *dzä*, parfois même conjointement, selon l'âge des sujets, *lẽga* et *läga*.

Certains villages d'un même groupe linguistique ne présentent plus trace de nasalité, alors que d'autres sont en pleine évolution (le phénomène est donc récent), témoin les Bayards, plus avancés que les Verrières suisses et la Côte aux Fées, ou Couvet, en retard sur les autres villages de V[2].

Nous ne donnons ces hypothèses que sous toutes réserves, mais en constatant que le traitement de *e* suivi de nasale ne confirme ni n'infirme notre hypothèse sur l'origine des habitants du Val de Travers, puisqu'on rencontre, en Suisse comme en Franche-Comté, les mêmes difficultés et irrégularités. La question demanderait un examen approfondi basé sur des matériaux très copieux.

4) Accent tonique.

Comme les déplacements d'accent que nous constatons dans le Val de Travers se retrouvent aussi bien dans le reste du canton de Neuchâtel qu'en Franche-Comté, ce chapitre ne nous apprendra rien sur l'origine des patois de V-T.

§ 78. -ina, -una.

„Les trisyllabes terminés par *-na* reportent l'accent sur la première“ (M-L., § 596).

[1] Cf. constatation analogue G., §§ 34, 45.

farina — *fárna* (M., V[1]), *fẹ́rna* (V[2], V[3]).
spina — *ẹ́pna* (M., V[2], V[3]).
fortuna (cf. § 37).

Mais l'accent se trouve aussi, souvent, reporté sur la dernière syllabe, peut-être par application de la loi formulée par M. Meyer-Lübke au § 598 de sa *Grammaire des langues romanes,* et que nous retrouverons plus tard: „De deux voyelles, celle-là reçoit l'accent qui a le plus de sonorité.“ Ainsi:

spina — *ẹpná* (V[1]), *ẹpná* à côté de *ẹ́pna* (V[2]).
fortuna — *fọrtná* (V[1], V[2], Bayards, Vig., Cernier, Coffrane), *futná* (V[3]).

§ 79. L'atone sonore a attiré l'accent de la tonique moins sonore dans les combinaisons -íta (participes féminins notamment), -íla, -illa, -ílya; -óta, -óla; -úta, -úda etc.

vita — *vyá* (M., V-R., Vig.), *vyọ́* (F-C.).
villa — *vlạ* (V-T., M.), *vlọ́* (Doubs, Levier etc.), cf. § 2.
rota — *rüá* et *ryá* (V-T.).
perduta — *pẹrdyá* (V[2], Vig., V-R.), *pardyá* (V[1]), *pwẹdyá* (V[3]), *paďyá* (M.), *pädyọ́* (Les Fourgs).
venduta — *vẹdyá* (V-T., Vig., V-R.), *vadyá* (M.), *vãdyọ* (Les Fourgs).

5) Vocabulaire.

§ 80. Faute de matériaux suffisants, il ne nous est malheureusement pas possible d'étudier comparativement la morphologie des domaines en question. Mais nous joignons ici quelques notes lexicologiques extraites surtout des matériaux du *Glossaire des patois de la Suisse romande.*

Etablir les rapports de parenté de différents patois en comparant leurs vocabulaires respectifs n'est pas chose aisée, même quand on dispose, comme c'est le cas ici, de glossaires alphabétiques relativement bons. Ces glossaires sont encore à l'état de matières brutes et se composent de quelques milliers de

mots. Ils sont loin d'être complets, de sorte qu'il est difficile de tirer des conclusions de l'absence de certains mots.

L'essai que nous entreprenons ici demanderait, pour être probant, une étude beaucoup plus approfondie que celle que nous pouvons faire. Cette étude ne sera guère scientifiquement possible qu'au jour où le *Glossaire romand* aura parfait son œuvre; et encore faudra-t-il que nous soyons mieux fixés sur l'étymologie d'une foule de mots, dont le sens précis et les degrés de parenté avec d'autres expressions nous échappent encore.

Voici, cependant, avec la manière dont nous avons procédé, les quelques résultats de cet essai.

Après avoir comparé entre eux les glossaires de Bridel[1], Quinche[2], Tissot[3] et Perron[4], nous avons dépouillé les matériaux du *Glossaire romand* concernant le canton de Neuchâtel et, laissant de côté les mots qui se retrouvaient dans tout le domaine, nous avons élaboré deux listes, de six à sept cents mots chacune, comprenant: l'une, les mots que nous n'avions trouvés qu'aux Montagnes, au Val de Ruz ou au Vignoble; l'autre, ceux que nous n'avions rencontrés qu'au Val de Travers. Ces listes dressées, nous nous sommes adressé à de nouveaux „sujets“ et avons demandé à ceux du Val de Travers les mots que nous avions notés dans les autres districts et aux autres la liste du Val de Travers.

Eliminant les mots qui s'étaient retrouvés, nous avons constitué une nouvelle liste que nous avons controlée en Franche-Comté et avons considéré, dès lors, comme appartenant au patois V-T.-F-C. les mots ou expressions que nous n'avions

[1] Bridel, *Glossaire du patois de la Suisse romande,* Lausanne 1866. Tome XXI des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.*

[2] Quinche, *Glossaire patois du Val-de-Ruz,* copie manuscrite d'un original perdu, en dépôt au bureau du *Glossaire romand.*

[3] Tissot, *Le Patois des Fourgs,* Besançon 1864.

[4] Perron, *Broye-les-Pesmes,* dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs,* 1888; renferme p. 414-460 un glossaire du patois de cette localité.

relevés qu'au Val de Travers et en Franche-Comté, et comme étrangers à ce patois ceux que nous n'y avions rencontrés nulle part.

Nous ne nous cachons pas ce qu'une telle méthode a d'incertain, rien ne prouvant, en effet, qu'en poursuivant nos recherches, nous n'aurions fini par trouver aux Montagnes, ou au Val de Ruz, ou au Vignoble, tel mot qui figure aujourd'hui dans la liste V-T.-F-C. Mais comment procéder autrement?

Comme nous sommes persuadé d'autre part que la langue littéraire a exercé sur les patois une influence beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement, nous avons laissé systématiquement de côté les mots abstraits, qui constituent une très grande partie des mots dits d'emprunt — et, guidé par l'hypothèse que les colons du Val de Travers n'avaient pu être qu'agriculteurs (car qu'auraient-ils fait d'autre dans ces lieux sauvages?), nous nous sommes occupé tout spécialement des termes relatifs à la culture des champs, à l'élevage du bétail et aux industries qu'il comporte: fabrication du beurre et du fromage.

La moisson hélas! n'est pas ample, la plupart des mots s'étant trouvés coexister. Si pauvre qu'elle soit, elle apporte son petit contingent de preuves en faveur de la thèse que nous avons essayé de démontrer.

A côté d'une foule de mots communs à tous les patois qui font l'objet de cette étude, tels: *bęr* (filet pour le foin), *fyęri*, *flœri* (drap dans lequel on met le foin pour l'emporter), *tširō*, *ętširna*, *-ę* (tas de foin, entasser), *ętšapyā*, *-ę* (battre la faux), *ękœna*, *-ę*, *ękwęna*, *-ę* (dégazonner) etc., etc., nous n'avons relevé que les quelques expressions suivantes où la même conception est rendue par des racines différentes.

	M. V-R. Vig.	V-T. F-C.
émoussé	*ękœrnā, ryō, ębęrtši*	*ęmǫrę*
tranchant de la faux	*batya, tayā*	*trātšā*[1], *trētsę*
foin maigre	*pęlvu, pęlǫ*	*fẽ męgrǫ*[1], *męgru*

[1] Ici le terme est français et ne prouve pas que le Val de Travers n'ait pas eu autrefois des expressions analogues à celles des autres contrées.

	M. V-R. Vig.	V-T. F-C.
débris de foin		*gęylę* (pl. f.)
rouleaux de foin pour charger	*rsaręy, rẽ*	*rǫrtᵃ, rǫrt*
faire ces rouleaux	*rsarā, abǫtsᵊla*	*rǫrtę*
nettoyer le pré	*dękõbra*	*ębwętšti*[1]
toute l'herbe que produit un pré	*rădəmă* (s. m.) = rendement	*rędya, rādyǫ* (s. f.)
belle levée de blé	*bala trężya*	*bęla ləvā*[2], *bęla ləvõ*
froment printanier	*då bõ tẽ*	*lǫ trimzyę*
repas de la fin de la moisson	usage inconnu aujourd'hui	*rsa*
troupeau	*trǫpẽ*	*będa, rǫta* (aussi *trǫpę*)
sortir les bêtes de l'écurie	*tǫna, tǫrna*	*bwętę fǫ(r)*
engraisser	*amadā*[3]	*ęgrasi, ãgręsi*
d'une vache qui a les jambes trop écartées	*ękǫzĩ*	*ękwęlęyᵊ, ękǫlyǫ*
qui a perdu ses cornes	*bãni*	*mǫtü, mutü*
„puisoir"	*gumę, gumǫ, gum*	*pžǫ, pǫž, puž*
moule à beurre	1) *lę pyẽtštę a alüi lo bǫr* 2) *lę bwętę a mulā* 3) *lǫ pẽtabuürǫ*	*rõzĩ*

Tirer des conclusions de ces quelques rares divergences peu sûres serait par trop téméraire. Cependant, comme les considérations historiques et phonétiques nous ont conduit à la même hypothèse sur l'origine des habitants du Val de Travers, peut-être pourrait-on conclure de la diversité des termes à la diversité des usages, des méthodes de culture?

rǫrtę[4] (du latin retorta), p. ex., semble désigner un mode spécial de rassembler le foin, différent des meules (*mul*) ou des rangées (*rẽ*) des Montagnes ou du Vignoble. *rǫzi* indiquerait de même une façon particulière de marquer les mottes de beurre. Aux Montagnes et au Val de Ruz, d'après ce que

[1] Côte aux Fées: *dękõbrę* = déblayer.
[2] Voir note (1) de la page précédente.
[3] Dombresson — *ęgrasi*.
[4] *rǫrtę* paraît être un mot d'emprunt dans V² et F-C. qui ne conservent pas intact le groupe *rt*. M. Gauchat a trouvé *rǫtšę* à la Côte aux Fées.

nous a expliqué un vieux „fruitier“ de Savagnier, on se contentait de comprimer le beurre en grands morceaux carrés (*mottes*), sans aucune ornementation; tandis qu'au Val de Travers et en Franche-Comté, nous dit-on, on imprimait aux morceaux, de plus petites dimensions et de forme légèrement ovale, un dessin représentant une rose. Nous n'avons pu, malheureusement, contrôler cette assertion, légendaire peut-être, quoique vraisemblable.

De toute façon, si le vocabulaire de V^1 et V^2 n'offre peut-être pas beaucoup d'analogies avec celui de la Franche-Comté, et se compose surtout de termes répandus aussi dans les autres parties du canton de Neuchâtel, cela n'a rien d'extraordinaire vu les relations qui n'ont pas tardé à se produire entre le Val de Travers, le Val de Ruz et la Montagne neuchâteloise. On échange plus facilement les mots, les tours de phrase que les sons!

Le lexique de V^3 est très peu différent de celui de la France voisine. M. Gauchat, qui a demandé à la Côte aux Fées les mots caractéristiques du patois des Fourgs, nous dit qu'il les a retrouvés pour la plupart. On peut affirmer, au point de vue lexicologique, que V^3 et F-C. parlent le même dialecte.

III. Noms locaux.[1]

§ 81. Nous avions fondé de grandes espérances sur l'étude comparée des noms de lieux et lieux-dits de la Franche-Comté et du Val de Travers. Nous nous étions dit que la première chose que des colonisateurs ont coutume de faire, c'est de baptiser des vieux noms chers à leurs oreilles et à leur cœur les groupes de maisons, les villages naissants, les prés, les bois.

[1] Les noms de familles ne remontent pas assez haut pour servir de preuve.

Même en admettant l'existence d'une autre population primitive, peu dense, il devait rester une quantité de noms à distribuer. Mais, hélas! nos recherches furent vaines et nos efforts stériles.

Les noms locaux ont été soigneusement recueillis par l'Etat de Neuchâtel[1], mais leur nomenclature fait défaut pour la Franche-Comté, où, malgré toutes nos recherches et de nombreuses démarches à Pontarlier et à Besançon, nous n'avons pu nous procurer que le *Tableau des distances kilométriques de chaque commune du département du Doubs aux chefs-lieux de la brigade de Gendarmerie, du canton, de l'arrondissement et du département,* suivi du *Tableau complémentaire des hameaux du département du Doubs.*

Parmi les 1500 noms locaux environ contenus dans ce tableau, nous n'en avons relevé qu'une dizaine, communs à la Franche-Comté et au Val de Travers, qui, à notre connaissance, ne se retrouvent pas ailleurs dans le canton de Neuchâtel. Ce sont:[2]

F-C.			V-T.	
Hameaux	Communes	Cantons	Lieux-dits	Communes
	Fleurey	St-Hippolyte		*Fleurier*
	Rosières	Pont de Roide	*Rosières*	Noiraigue
Bléfond		Baume	*Bléfonds* (les)	Buttes
Bois-Baron	Fourgs		*Bois Barron*	Noiraigue
Butte		Besançon	*Butte* (rivière)	*Buttes*
Fol (le)		St-Hippolyte	*Fol* (le)	id.
Leubot		Roulans	*Leuba* (les)	id.
				Côte aux Fées

Rien de précis à conclure de ces quelques exemples, il va de soi. Nous faisons remarquer toutefois que nous n'avons pas relevé un seul mot simultanément en Franche-Comté et dans

[1] Ils ont été publiés dans le *Nouveau recueil officiel des lois,* tome IV *Appendice,* p. 414-528. Voir aussi les cartes de l'Atlas Siegfried, les rôles d'extentes etc.

[2] Quelques-uns de ces mots ne nous apprennent rien du tout, ainsi *bois-baron, le fol.*

l'un quelconque des districts neuchâtelois, que nous n'ayons relevé aussi au Val de Travers.

Est-ce à dire, cependant, que cette entreprise soit vaine et qu'il ne faille pas songer à tirer des conclusions historiques de la plus ou moins grande similitude des noms locaux en différents pays? Certainement pas! Notre échec ne prouve qu'une chose: que l'essai est à refaire, mais avec des matériaux plus considérables.

IV. Conclusions.

§ 82. Tableau comparatif des principales divergences.

		M.	V-R.	Vig.	V¹	V²	V³	F-C.
1. á[	=	*ā*	*ā*	*ā*	*ę̄*	*ę̄*	*ę̄*	*ę̄*
2. -ata	=	*ę̄y*	*ę̄y*	*āy*	*ā*	*ā*	*ā*	*ǭ*
3. -ariu	=	*ī*	*ī*	*ī*	*ęy*	*ę, ęy*	*ę̄*	*ī*
4. á [ou] + l	=	*ǭ*	*ǭ*	*ǭ*	*ā*	*ā*	*ā*	*ǭ*
5. á]ˢ	=	*ā*	*ā*	*ā*	*ę̄*	*ę̄*	*ę̄*	*ę̄*
6. á]ʳ	=	*ā*	*ā*	*ā*	**ę* (*ā*)	*ę*	*ę*	*ę* (*ā*)
7. -ana	=	*āna*	*ān(a)*	*āna*	*āna*	*āna*	*ę̄na*	*ę̄nǫ*
8. ę́[	=	*ī*	*ī*	*ī*	*ęy*	*ā*	*ę* (*ęʸ*)	*ī*
9. ę́]ˢ	=	*ę̄*	*ę̄*	*ī*	*ęy*	*ę̄, ę̄y*	*ę̄*	*ę̄*
10. ę́]ˡ	=	*ę̄*	*ę̄*	*ę̄*	*ęy*	*ę̄, ę̄y*	*ę̄*	*ę̄, yǫ*
11. ǫ́]ʳ	=	*ǭ*	*ǭ*	*ǭ*	*ǭ*	*ǭ*	*ǭ*	*ǭ, wǫ, wa, wā*
12. ǫ́]ˢ	=	*ū*	*ū*	*ū*	*ū*	*ū*	*ū*	*ǭ*
13. ar initial	=	*ar*	*ar*	*ar*	**ęr*(*ar*)	*ęr*	*ęr*	*är* (*ar*)
14. as initial	=	*ā*	*ā*	*ā*	*ę̄*	*ę̄*	*ę̄*	*ę̄*
15. al initial	=	*ǭ*	*ü*	*ü*	*ü*	*ū*	*ǫ*	*ǭ*
16. -a	=	*-a*	—	(*a*)	*-a*	*-a*	*-a*	*-ǫ* (*-a*)
17. -u, -e	=	—	—	—	*-ǫ*	*-ǫ*	*-u*	*-u*
18. *ch français*	=	*tš*	*tš*	*tš*	*tš*	*tš*	*ts*	*ts*
19. *j français*	=	*dž*	*dž*	*dž*	*dž*	*dž*	*dz*	*dz*
20. pl	=	*pχ*	*pχ*	*pχ*	*pχ*	*pχ*	*pl*	*pl*
21. bl	=	*by*	*by*	*by*	*by*	*by*	*bl*	*bl*
22. fl	=	*fχ*	*fχ*	*fχ*	*fχ*	*fχ*	*fl*	*fl*
23. rt	=	*t'*	*rt*	*rt*	*rt*	*rt*	*tš*	*t, tš*
24. rd	=	*d'*	*rd*	*rd*	*rd*	*rd*	*dž*	*d, dz*
25. rs	=	*š*	*rs*	*rs*	*rs*	*rs*	*š*	*š*
26. pollice	=	*pœdž*	*pœdž*	*pœdž*	*pœdžǫ*	*pœdžǫ*	*pusu*	*pǫsu*

Ainsi: 6 fois V-T. = F-C. ~ N. (1. 5. 6. 13. 14. 17)
7 fois V^3 = F-C. ~ V^1, V^2, N. (7. 18-22. 26)
4 fois V^3 = F-C. = M. ~ V^1, V^2, Vig., V-R. (15. 23-25)
3 fois V-T. ~ F-C. = N. (3. 4. 8)
1 fois V-T. ~ F-C. ~ N. (2)
(Sur V^3 ~ F-C. cf. § 83.)

Il ressort de ce tableau que, dans les points saillants, V^1 diffère très peu de V^2; il n'y a guère que les cas 6 et 13 qui proviennent d'un développement spontané de V^1 où l'*ę*, sous l'influence de *r*, aboutit à *a* (cf. § 8), et le cas 8 *ę*[(cf. § 60).

V^1 présente généralement une étape plus ancienne que V^2 et V^3, ce qui indique que la partie basse de la vallée n'était pas un lieu de passage et semble prouver que les premiers colons sont venus de l'Ouest. Le mouvement d'immigration aura continué dans le même sens, et l'assimilation des patois se sera mieux faite dans V^3 et V^2 que dans la région la plus reculée V^1. Si l'immigration s'était faite par l'Est, c'est au contraire V^1 qui aurait le plus perdu ses caractères spécifiques.

Nous constatons, au contraire, de fortes divergences entre le haut et le bas du Val de Travers (les cas 7. 15. 17. 26), qui prouvent, par contre, une union plus étroite entre V^3 et F-C.; le mouvement colonisateur s'est donc arrêté pour V^1 et V^2, après un certain temps, et a continué très longtemps pour V^3.

Le Val de Travers (V-T.) diffère décidément du reste du canton de Neuchâtel et se rattache à la Franche-Comté limitrophe dans 1. 5. 6. 13. 14. 17.

Les cas 2. 3. 4. 8. (10.) 12 démontrent une indépendance relative du Val de Travers. Cette indépendance prouve que les traits qui sont communs à la Franche-Comté et au Val de Travers n'ont pu être empruntés mais doivent provenir d'une ancienne forme linguistique commune à V-T. et F-C.

Dans beaucoup de points (12. 15. 18-26) V^1 et V^2 (pour 12 aussi V^3) conservent une ancienne étape, de même que le reste du canton de Neuchâtel, tandis que F-C. (et V^3) continue son évolution.